GEN

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/bulletinhistoriq161soci

16e ANNÉE — 1867

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY
3 1833 01823 1537

GENEALOGY
944
B873ZY,
1867
JAN

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉ

DEUXIÈME SÉRIE — DEUXIÈME ANNÉE

N° 1. 15 Janvier 1867

PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

174, rue de Rivoli (Écrire *franco.*)

PARIS. — **Ch. Meyrueis.** — **Grassart.** = **GENEVE.** — **Cherbuliez.**
LONDRES. — **Nutt**, 270, Strand. = **LEIPZIG.** — **F.-A. Brockhaus.**
AMSTERDAM. — **Van Bakkenès et Cie.** = **BRUXELLES.** — **Mouron.**

1867

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

Pages.

Préface 1

ETUDES HISTORIQUES.

Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby, d'après des documents anglais, par M. Gustave Masson 4

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX.

La dernière prière d'Edouard VI, roi d'Angleterre (6 juillet 1553). 16

La Réforme en Italie. Lettres d'Odet de Lanoue, de Rohan et de Gassion (1608-1633). Communication de M. Eug. de Budé 18

Une lettre et un certificat de Fléchier, évêque de Nîmes (1695-1701). Communication de M. Labouchère. 25

MÉLANGES.

Un poëte inconnu. Les larmes de Jangaston d'Orthez sur la mort de son fils. Communication de M. Ch. Rahlenbeck. 28

Dédicace de l'Oratoire à Nîmes. Fragment d'un discours de M. le pasteur Viguié. 33

BIBLIOGRAPHIE.

Les Femmes de la Réformation, par Anderson. Tome II 37

Souvenirs du Cap de Bonne-Espérance, par A. Haussman, ancien consul de France 39

CORRESPONDANCE.

Fête de la Réformation. Lettre à M. le Rédacteur de la *Feuille religieuse du canton de Vaud.* 43

Archives de la famille Bazin. Lettre de M. Ch. Eynard. 44

CHRONIQUE.

Nouvelles diverses. 45

Bibliothèque du Protestantisme français.

Dons reçus 47

Toute reproduction des *Etudes historiques* insérées dans ce recueil est interdite.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète de la 1re série, t. I à XIV, prix : 150 francs.

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

Le t. Ier de la 2e série du *Bulletin,* formant un beau volume de 600 pages, est en vente au prix de 10 francs.

CORRESPONDANCE DES RÉFORMATEURS dans les pays de langue française, recueillie et publiée par A.-L. Herminjard. Tome Ier (1512 à 1526). Grand in-8. Prix : 10 fr.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION EN EUROPE au temps de Calvin, par M. Merle d'Aubigné. Tome IV : Angleterre, Genève, France, Allemagne et Italie. In-8. Prix : 7 fr. 50 c.

RAPIN THOYRAS, sa famille, sa vie et ses œuvres, suivi de généalogies, par Raoul de Cazenove. 1 beau vol. in-4; chez Aubry. 1866. 30 fr.

LA POLICE SOUS LOUIS XIV, par Pierre Clément, de l'Institut. 1 vol. in-12. Librairie Didier. Prix : 3 fr. 50 c.

MÉMOIRES DE FÉLIX PLATTER, médecin bâlois. In-8. Genève, 1866. Imprimerie de Jules Fick. En vente chez Aubry. Prix : 10 fr.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

SEIZIÈME ANNÉE

Avec la seizième année de l'existence du *Bulletin* commence la seconde de la période nouvelle inaugurée le 15 janvier 1866. Avons-nous tenu les promesses du programme que nous esquissions alors? Tout en demeurant fidèles aux traditions de saine critique et de pieuse érudition qui doivent présider à la rédaction d'un recueil tel que le nôtre, avons-nous su imprimer à nos travaux un cachet plus littéraire, condition de succès et de popularité? Ce n'est pas à nous de le dire, et toutefois nous trouvons un encouragement précieux dans les approbations qui nous ont été accordées. Nous y puisons un motif de persévérance dans le présent, de confiance dans l'avenir. Renouer la chaîne brisée par le malheur des temps, doter le protestantisme français d'une Revue historique digne de lui, telle est notre ambition, que nous osons avouer, parce qu'elle se confond pour nous avec le culte de la piété filiale. Si nos noms demeurent inscrits sur le piédestal du monument que nous désirons élever à la mémoire de nos pères, ce sera pour nous la meilleure des récompenses.

A vrai dire, l'œuvre que nous poursuivons depuis seize ans, sous des formes diverses, ne semble pas moins opportune aujourd'hui qu'à ses premiers jours. Si d'illustres écrivains, donnant l'exemple de cette haute impartialité qui est la con-

science de l'histoire, ont su parler avec respect de nos héros, avec sympathie des épreuves infligées à notre Eglise durant trois siècles; si, dans un récent ouvrage sur la Révolution, un des plus nobles esprits de notre temps, M. Edgar Quinet, a rendu un magnifique hommage à cette élite de la France proscrite par Louis XIV, et portant partout dans l'exil, comme autant de germes féconds, l'activité, le talent et la vertu, cette tardive justice a provoqué ailleurs un redoublement de passions hostiles qu'il est de notre devoir de signaler et de combattre. Il est des écrivains qui, aspirant au triste honneur de refaire l'histoire au gré de leurs préventions et de leurs haines, prétendent remettre en question les points irrévocablement jugés, et sur lesquels la conscience publique a prononcé un arrêt sans appel. La Réforme qui donna Coligny, Du Plessis-Mornay, Palissy à la France; qui, dans le siècle dissolu des Valois, fit renaître la puissance du martyre apostolique, ne serait qu'une école de licence et d'impiété; la Saint-Barthélemy, qu'un juste châtiment! Malgré notre peu de goût pour la controverse, nous ferons justice de ces tristes sophismes; nous n'aurons pas de peine à montrer que si l'histoire n'est, selon un mot fameux de Joseph de Maistre, qu'une conspiration permanente contre la vérité, ce n'est pas sous notre plume.

En consacrant quelques articles spéciaux aux soins d'une juste défense, nous n'en continuerons pas moins notre œuvre de reconstitution du passé par les documents qui en révèlent le secret. Notre tâche est collective et doit s'accomplir avec la fraternelle collaboration de tous. Pasteurs qui réservez une place à l'étude au milieu des labeurs du ministère; laïques saintement jaloux d'exercer votre part de priviléges et de responsabilités; candidats en théologie qui n'êtes qu'à l'entrée de la carrière, et qui comprenez la grandeur de la mission qui vous attend; vous tous qui trouvez un attrait dans la méditation de nos annales, venez à nous, et, dans ce pieux labeur, oublions les motifs de découragement et de tristesse qui s'em-

parent quelquefois des cœurs les plus vaillants. Nous puiserons une vertu dans ces études. Elie, enlevé au ciel, laissa son manteau à Elisée. Nos pères nous ont laissé leur âme dans ces précieux documents que nous devons interroger pour en tirer les trésors qu'ils renferment. Ainsi nous servirons deux causes sacrées, la science et la religion, et nous occuperons dignement notre place à ce foyer de la patrie qui n'a plus d'exclusions, et qui ne doit connaître désormais, au lieu des déplorables triomphes de l'intolérance d'un autre âge, que l'émulation féconde du patriotisme et de la liberté.

Le *Bulletin* publiera, dans ses prochaines livraisons, les études historiques suivantes : de M. Jules Bonnet : *Sébastien Castalion ou la tolérance au XVIe siècle;* de M. Henri Bordiers : *Correspondance d'un intendant de Limoges en* 1685; de M. Ath. Coquerel fils : la suite de *l'Histoire de l'Eglise réformée de Paris;* de M. le comte Jules Delaborde : *Eléonore de Roye, princesse de Condé;* de M. Douen : *Une famille de pasteurs au temps de la Révocation;* de M. Guillaume Guizot : *Montaigne et la Réforme;* de M. Fernand Schickler : *Hotman de Villiers et son temps;* de M. Charles Waddington : *Etudes sur quelques Ramistes;* enfin, divers morceaux de MM. Eug. de Budé, Claparède, Héyer, Gaufrès, Marchegay, Masson, Franck Puaux fils, Ch. Rahlenbeck, Roget, etc. Parmi les documents inédits dont les belles collections de la Bibliothèque impériale et des archives étrangères nous réservent une ample moisson, on lira des fragments de la correspondance familière de Calvin traduits pour la première fois en français.

ÉTUDES HISTORIQUES

CHARLOTTE DE LA TRÉMOILLE

COMTESSE DE DERBY

D'APRÈS DES DOCUMENTS ANGLAIS

Sans changer.
(Devise des DERBY.)

Un auteur distingué publiait récemment un ouvrage intitulé : *Deux femmes de la Révolution.* Dans un récit émouvant, il nous fait assister aux scènes les plus tragiques de ce grand drame dont les catastrophes venaient se dénouer sur l'échafaud, et il nous montre l'aristocratie et le parti populaire fournissant, presque à parts égales, leur contingent de victimes au bourreau. En se plaçant sur le terrain de la Révolution d'Angleterre, on pourrait reproduire exactement le titre qu'a choisi M. Charles de Mazade; et, chose singulière, les deux femmes en scène seraient deux Françaises : Lady Rachel Russell (1) et Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby. Elles représentent, elles aussi, deux opinions politiques différentes; mais soit que l'on étudie la biographie de la dame whig, ou que l'on s'arrête devant l'imposante figure de la noble comtesse, on ne trouve absolument qu'à admirer. Rien de douteux, d'équivoque; pas une ombre qui vienne affaiblir le prestige. Ici le dévouement profond à une sainte cause se retrempe et se fortifie dans les convictions chrétiennes les plus décidées; là le patriotisme acquiert de nouvelles forces en s'abritant sous l'étendard de la foi. Nous ne nous proposons pas de revenir

(1) Lady Rachel Russell était petite-fille de Ruvigny (Daniel de Massue).

sur la vie de Lady Rachel Russell; M. Guizot s'en est emparé : il n'est plus permis d'y toucher après lui; mais nous voudrions retracer, d'après des documents anglais, la destinée de Charlotte de La Trémoille. On peut dire qu'elle mit strictement en pratique la belle devise des Derby, et pour elle *sans changer* n'était pas seulement un cri de guerre historique, c'était une vérité qu'il lui fallait réaliser, un principe auquel elle se sentait prête à tout sacrifier.

Charlotte de La Trémoille était la troisième fille de Claude, duc de Thouars, prince de Talmont, pair de France, et de Charlotte Brabantine, fille elle-même de Guillaume, premier prince d'Orange, et de Charlotte de Bourbon-Montpensier. Elle épousa encore fort jeune James Stanley, comte de Derby, qui semblait lui offrir toutes les garanties du bonheur. C'était bien, là aussi, *l'amour dans le mariage*. « Les circonstances les plus propices, » dit l'historien Lodge, « paraissaient réunies pour consacrer cette union : l'affection réciproque dans toute sa pureté, des talents et des dispositions semblables; la naissance, la fortune, et enfin une réputation justement acquise par de hautes vertus; mais cet idéal de bonheur, trop parfait pour la terre, devait être détruit, mis à néant, par le déplorable esprit de révolte et de faction (1). »

Nous savons fort peu de chose sur le comte et la comtesse de Derby, jusqu'au moment où la guerre éclata entre le roi et le Parlement. Ils vivaient éloignés de la cour, au milieu de leurs tenanciers; ils paraissent n'avoir pris aucune part à ces discussions orageuses qui, s'envenimant des deux côtés et s'aggravant de jour en jour, devaient amener la Révolution. Sans les troubles civils, on n'aurait probablement jamais entendu parler d'eux, et ce fut le sentiment du devoir seul qui les arracha aux délices d'une vie paisible et retirée.

Charles Ier, s'étant rendu à York au commencement de l'an-

(1) Lodge, *Portraits*. — Pour la généalogie de Charlotte de La Trémoille, voir le P. Anselme, t. IV, p. 171. Elle n'était encore que Lady Strange lorsqu'elle vint en Angleterre comme dame d'honneur de la reine Henriette-Marie, femme de Charles Ier.

née 1642 (1), Derby fut un des premiers qui se joignirent à lui. Le roi le chargea aussitôt de lever des troupes dans le Lancashire, comté dont il était lord-lieutenant. On avait d'abord songé à déployer l'étendard royal à Warrington, position excellente où l'influence du comte de Derby eût été du plus grand poids, et où le roi se serait trouvé, dès le début au milieu d'un corps d'armée considérable; malheureusement l'égoïsme et les intrigues de certains membres du conseil firent rejeter cette idée, et c'est à Nottinghtam que la guerre fut déclarée (22 août). Le comte de Derby fut vivement contrarié de cette mesure, qui rendait presque inutiles les efforts inouïs qu'il avait faits pour le service du roi. Grâce à son zèle, soixante mille hommes se trouvaient réunis à Preston, à Ormstire et à Bury; il se préparait à adresser un appel à la loyauté des habitants de Cheslin et de la partie nord du pays de Galles où il exerçait aussi les fonctions de lord-lieutenant; mais un ordre exprès de Charles Ier l'appela au quartier général avec les troupes qu'il pourrait rassembler de suite. Il obéit non sans regret. Il adressa un appel à ses amis particuliers; il stimula l'activité et le dévouement des ses tenanciers. Trois régiments d'infanterie, trois compagnies de cavalerie furent bientôt prêts à entrer en campagne; tous levés, équipés et entretenus à ses frais. Il rejoignit le roi à marches forcées. Ayant reçu l'ordre de faire une tentative pour reprendre, par un coup de main, Manchester, tombé au pouvoir des parlementaires (2), il se dirige vers cette ville, prend toutes les dispositions nécessaires; le jour de l'assaut, l'heure même, les moindres détails de l'entreprise, tout est fixé, lorsqu'un contre-ordre arrive. Le roi le rappelle auprès de lui, lui retire son commandement pour le charger de la tâche ingrate de faire faire de nouvelles levées de troupes dans le Lancashire.

Les courtisans qui environnaient Charles Ier et qui lui donnaient de si mauvais conseils, connaissaient Derby de longue

(1) Voy. Guizot, *Hist. de Charles Ier*, liv. IV.
(2) Voy. Clarendon, *Hist. of the Rebellion*, liv. VI.

main. Ils le savaient capable d'accepter, par excès de loyauté, toutes les mortifications et les amertumes; la mort seule pourrait lui faire abandonner son poste; voilà pourquoi on le traitait avec si peu d'égard. Rien de surprenant à ce que le royalisme des Lancastriens eût fort baissé depuis le commencement de la campagne. Derby fit des efforts surhumains pour se conformer aux intentions de Sa Majesté. Il vint à bout de réunir une armée assez considérable pour prendre d'assaut Lancastre et Preston. Payant partout de sa personne, toujours à son poste là où le danger était le plus grand, il communiquait à ceux qui l'entouraient le feu dont il était animé lui-même, et après deux expéditions couronnées de succès, il se préparait à marcher sur Manchester lorsque son corps de troupes fut requis pour le service immédiat du souverain. Il ne lui restait donc plus qu'à fortifier, du mieux qu'il lui était possible, son manoir de Lattom, et à y maintenir l'autorité royale. Ici paraît sur la scène sa noble compagne, la comtesse de Derby. En retraçant les principaux incidents d'un siége mémorable, nous aurons à admirer en Charlotte de La Trémoille l'intrépidité, le calme héroïque dont les protestants de France devaient bientôt faire preuve en face des dragons de Louis XIV (1).

Lattom est un bourg de Lancashire. Le château, autrefois résidence principale des Stanley, avait été bâti par un de Lattom, et était si vaste que, d'après le dicton populaire, « trois rois avec leur suite » pouvaient y recevoir l'hospitalité tous ensemble. Dans un poëme écrit sous le règne de Henry VIII, par Thomas, second comte de Derby, on voit que Lattom-House ne comptait pas moins de dix-huit tours. « Le manoir, dit Seacome, est construit sur un terrain plat et marécageux; le mur qui l'entoure a six pieds d'épaisseur; sur ce mur se trouvent neuf tours se flanquant les unes les autres, pourvues chacune

(1) Les détails du siége de Lattom sont tirés d'un récit fort curieux et fort intéressant, imprimé à la suite des Mémoires du colonel Hutchinson, édit. Bohn. Londres, 1863, in-12. L'auteur est le capitaine Edouard Halsall, gentilhomme du Lancastre, et ami des Derby. Il existe deux mss. de cette narration, l'un, le ms. original, est à Oxford (*Ashmot. Museum. Wood Mss.*, D. 16); l'autre est au *British Museum* (fonds Harleien, n° 2043); c'est une copie.

de six pièces de canon, dont trois sont pointées d'un côté et trois du côté opposé. Le fossé a vingt-quatre pieds de large sur six de profondeur et est garni d'une forte palissade. Outre cela, il y avait encore au centre du château une tour très haute et très solide nommée la tour de l'Aigle, et qui dominait le reste des constructions. La poterne se composait de bâtiments fort élevés ayant aussi une tour de chaque côté, et sur le haut de ces points d'observation, dans le passage qui conduit à la première cour, les meilleurs tireurs des domaines du comte montaient toujours la garde, à savoir ceux qui l'accompagnaient à la chasse. Armés de longs mousquets et faisant le service des pièces d'artillerie, ils n'avaient aucune peine à repousser l'ennemi dont les chefs tombaient mortellement frappés dans leurs tranchées. Outre ce que nous venons de dire des murailles, du fossé, etc., Lattom-House paraissait fortifié par la nature même, tant l'emplacement où se trouvait ce château est sauvage et romantique (1). »

Le comte de Derby mit tout en œuvre pour rendre son manoir imprenable, et offrir ainsi à l'armée royale un point d'appui de la plus haute importance. Sa présence au milieu de vassaux qui lui étaient tous fort attachés, devait arrêter aussi les progrès de l'esprit révolutionnaire dans le nord-ouest du royaume. Vers cette époque, la reine d'Angleterre, qui se trouvait à York, apprit la nouvelle de l'invasion projetée des Ecossais; leur dessein était de s'emparer de l'île de Man et puis de faire de là une descente en Angleterre. La cause de Charles Ier commençait déjà à prendre une tournure fâcheuse, et il semblait plus que probable que ce prince aurait à chercher, hors de ses Etats, un refuge contre ses ennemis. L'île de Man étant l'endroit le plus voisin, il fallait à tout prix empêcher les Ecossais de s'y établir. Le comte de Derby ne balança pas un instant, il laissa à Lattom-House une poignée de soldats avec quelques munitions de guerre et s'embarqua, laissant à la

(1) *Historical account of the House of Stanley.*

comtesse les fonctions difficiles de général et de négociateur politique. Elle reçut bientôt avis que les troupes parlementaires commandées par Fairfax se préparaient à investir le château. Sans perdre un instant, elle désigna à chacun le poste qu'il aurait à défendre, et attendit tranquillement les premières démonstrations de l'ennemi (28 février 1643-44). « Mercredi, le capitaine Markland arriva, porteur d'une lettre de Sir Thomas Fairfax et d'un ordre du Parlement. Par la première, sommation était faite à la comtesse de Derby de remettre Lattom-House aux troupes rebelles, moyennant des conditions honorables que Fairfax déterminerait lui-même; d'après le second, lord Derby devait être reçu en grâce, pourvu qu'il consentît à se soumettre, et ici encore Fairfax s'entremettrait en faveur du comte. Milady répondit sur-le-champ qu'elle ne pouvait comprendre pourquoi on exigeait d'elle la reddition de son château, puisqu'elle n'avait commis aucun crime contre l'autorité du Parlement. C'était là une affaire très sérieuse où il y allait à la fois de son honneur et de sa vie; le roi son maître, son mari, ses enfants y étaient également intéressés; elle demandait donc qu'on lui accordât un délai d'une semaine afin qu'elle pût résoudre les doutes qui s'élevaient dans sa conscience, et prendre relativement à ces questions de droit et d'honneur l'avis de personnes expérimentées. Non pas que Milady hésitât le moins du monde sur la marche qu'elle avait à suivre, mais elle voulait gagner du temps. L'honnête chevalier s'en doutait bien, aussi lui refusa-t-il le sursis demandé. Il la pria de se rendre à New-Park, maison qui appartenait au comte de Derby et qui était située à un quart de mille de Lattom; accompagné de ses aides de camp, il s'y trouverait lui-même, et là on pourrait discuter à loisir toute cette affaire. Milady refusa net cette seconde proposition qu'elle regardait comme un outrage, et elle envoya à Fairfax la réponse suivante qui trahissait son mépris et sa colère. Malgré la situation où elle se trouvait, elle savait ce qu'elle devait à l'honneur de son mari et à sa propre naissance; c'était à Sir

Thomas Fairfax à venir lui faire visite et non pas à elle à se rendre auprès de lui. Le jeudi 29 février et le vendredi 1er mars se passèrent en correspondances et en menaces du même genre. Fairfax conclut en demandant pour deux de ses colonels accès libre à Lattom-House avec promesse d'un sauf-conduit pour leur retour. Milady consentit à cette requête.

« Le samedi, M. Ashton et M. Rigby se présentèrent chez la comtesse de Derby. Ils avaient l'autorisation du général de proposer les conditions ci-après : 1° Toutes les armes et les munitions de guerre seraient remises de suite à sir Thomas Fairfax ; 2° La comtesse de Derby et tous les habitants de Lattom-House auraient la permission de se retirer avec leurs effets, soit à Chester, soit à un autre endroit au pouvoir de l'ennemi ; s'ils se conformaient aux ordres du Parlement, il leur serait loisible de s'en aller chez eux ; 3° La comtesse recevrait l'autorisation de résider à Knowsley-House (1) avec ses domestiques, et, en ce cas, elle pourrait avoir une garnison de vingt mousquetaires pour se défendre ; ou bien elle aurait la liberté d'aller rejoindre son mari dans l'île de Man ; 4° En attendant, et jusqu'à ce que le Parlement en eût été plus amplement informé, la comtesse jouirait de tous les revenus provenant des biens de son mari dans les limites du district de Derby, et le Parlement serait supplié de ratifier cette mesure. »

La comtesse rejeta ces propositions comme étant en partie inconvenantes, en partie incertaines ; elle ne voyait pas, en outre, de quelle manière elle pouvait traiter avec des gens dont les propositions étaient sans valeur tant qu'elles n'étaient pas approuvées par le Parlement. Ce qu'il y aurait de plus raisonnable pour Fairfax serait donc de s'assurer d'abord du bon plaisir de la Chambre, puis de faire ses offres en conséquence. Quant à elle, son dessein était de supplier *ces bons messieurs* de n'adresser aucune pétition en sa faveur ; elle s'estimerait

(1) Knowsley-House, dans le Lancashire, est encore aujourd'hui la résidence principale des Derby.

beaucoup plus heureuse de demeurer dans la condition humble où elle se trouvait en ce moment. Les deux colonels, n'ayant pu conclure le traité, passèrent le reste de leur visite à faire de sérieuses remontrances à Milady, et à accuser de la façon la plus injuste ses amis et ses domestiques. Non-seulement elle disculpa ceux-ci sans la moindre difficulté, mais elle blâma à son tour avec autant de dignité que de sévérité le agents *religieux* du gouvernement révolutionnaire, de telle sorte, que les graves ambassadeurs, désappointés, se retirèrent comme ils étaient venus. »

Le dimanche était observé comme un jour de repos. Les négociations furent reprises sans plus de succès les jours suivants. D'un côté, résolution invincible de ne pas se soumettre à l'autorité de Fairfax; de l'autre, détermination bien prise de ruiner, par la prise de Lattom, les dernières espérances du roi Charles Ier dans le nord-ouest de l'Angleterre; — tel est le résumé de tous ces pourparlers. On aime à voir la comtesse de Derby, comme une autre Marguerite d'Anjou, donner, dans les circonstances les plus difficiles, l'exemple du courage à sa petite garnison; on aime aussi voir (car il ne faut pas nous laisser aveugler par l'esprit de parti) Fairfax rendre hommage à tant de grandeur d'âme et offrir à Charlotte de La Trémoille des conditions inacceptables, sans doute, mais qui, au fond, n'entraînaient rien de déshonorant.

Cependant, il ne restait plus aux assaillants qu'à se décider soit pour un assaut, soit pour un blocus. Grâce au stratagème d'un des chapelains du comte, c'est la seconde alternative que l'on choisit. Il avait trouvé le moyen de faire accroire aux officiers parlementaires que la garnison de Lattom-House était approvisionnée pour quinze jours seulement. Au bout de cet intervalle, Fairfax somma formellement la comtesse de se rendre. Elle répliqua « qu'elle n'avait pas oublié son devoir envers son Eglise, son roi et son époux, et qu'elle ferait le sacrifice de sa vie plutôt que d'abandonner son poste. » La tranchée fut ouverte sur-le-champ. Le 24 mars, notre héroïne

commanda une sortie, pendant laquelle soixante soldats périrent du côté des ennemis, tandis qu'elle ne perdit que deux des siens. Les sorties étaient tellement multipliées et les travaux du siége si souvent interrompus qu'après quatorze semaines les lignes des assaillants ne se trouvaient pas encore terminées. Fairfax réussit pourtant, à la longue, à s'approcher du fossé, et il fit dresser une forte batterie avec un mortier de gros calibre. La comtesse était à dîner avec ses enfants lorsqu'un obus tomba au milieu de la salle à manger, heureusement sans blesser personne. Charlotte de La Trémoille, dont le courage grandissait à proportion du danger, ordonna une autre sortie. Les soldats de la garnison mettent le sabre à la main, se précipitent sur la batterie, en chassent les assiégeants, enclouent les canons, les jettent dans le fossé et emportent l'obusier en triomphe jusque dans la cour du château.

C'était le 29 avril; Fairfax avait fixé ce jour-là pour un assaut général, et il s'était promis de ne faire quartier à personne. Mais il fallait tout recommencer. La batterie était à peine remise en ordre qu'une nouvelle sortie eut lieu; les soldats furent dispersés avec une perte de cent hommes et les canons encloués. Il en coûta aux royalistes trois hommes seulement. Les parlementaires n'étaient certes pas des lâches; on a donc de la peine à comprendre les échecs essuyés coup sur coup devant une place d'aussi peu d'importance que Lattom-House. Le prestige exercé par la comtesse de Derby ne suffit pas à expliquer ce fait, et il y a lieu de croire que l'officier chargé de la conduite du siége n'était pas des plus habiles. Ce qui le prouve, c'est que Fairfax nomma à sa place un certain Rigby, ennemi personnel du comte de Derby et qui devait, par conséquent, regarder comme un point d'honneur d'en finir. Le 20 avril, il prit effectivement le commandant des troupes et envoya une sommation à la comtesse, lui donnant vingt-quatre heures pour se décider. « Tu mériterais, » dit Milady au messager, « d'être pendu devant cette poterne; mais tu n'es que

l'instrument d'un traître. » Puis, déchirant en mille morceaux la lettre de Rigby : « Tiens, » continua-t-elle, « voilà le cas que je fais de la sommation que tu m'as apportée; va dire à ce traître de Rigby qu'il n'aura ni nos personnes, ni nos biens, ni ce château. Lorsque nous aurons épuisé nos vivres et nos munitions de guerre, nous aurons recours à un feu libérateur; à moins que la Providence de Dieu n'intervienne, tout périra ici par les flammes, et plutôt que de tomber entre les mains de Rigby, mes enfants, mes soldats et moi, nous scellerons d'un même sacrifice notre religion et notre honneur. » Les soldats de la garnison avaient entendu ces héroïques paroles : ils y répondirent par leurs acclamations : « Nous mourrons tous, » s'écrièrent-ils, « pour le service de Sa Majesté et pour le vôtre. Vive le roi ! »

Le parlementaire s'en retourna. Il fallait maintenant songer au moyen de faire quelque nouvelle démonstration contre l'ennemi pour ne pas lui donner lieu de croire que la réponse envoyée à Rigby n'était qu'une fanfaronnade. Toutes les avenues du château avaient été bloquées; des batteries bien servies faisaient un feu continuel; il semblait impossible de risquer une autre sortie. Cependant, le 26 avril, la garnison tenta un dernier effort, et non sans succès. On ne saurait dire combien de temps ce siége se serait prolongé; les provisions diminuaient rapidement; tôt ou tard il faudrait céder, quoique de la manière la plus glorieuse. Mais l'heure de la délivrance s'approchait à l'insu des assiégés. Du haut des murs de Lattom-House, ils virent tout à coup, au milieu d'un nuage de poussière, étinceler les armes et flotter les étendards d'un détachement de l'armée royale. C'était le comte de Derby lui-même qui, ayant pourvu à la défense de l'île de Man, accourait au secours de Charlotte de La Trémoille. Dès que ces braves gens virent leur ancien chef reparaître au milieu d'eux, ils se rangèrent avec enthousiasme sous sa direction. En une demi-heure, on eut pris Bolton, et Derby fut le premier qui entra dans la ville. Cela fait, toute l'armée du prince Robert, qui

suivait le comte, se mit en marche vers Lattom pour offrir la bataille aux troupes parlementaires; mais Rigby ne jugea pas à propos d'attendre, et leva le siége le 27 mai 1644.

Dans le curieux résumé qu'Edouard Halsall nous a laissé des opérations du siége, on remarque le passage suivant, si honorable pour la comtesse Derby : « Milady commandait en chef. Son premier soin fut de s'acquitter de son devoir envers Dieu ; c'est ce qu'elle fit en veillant à ce que les chapelains ne négligeassent ni la prédication ni la prière en commun; les prières publiques avaient lieu quatre fois par jour, et elle y assistait régulièrement accompagnée de ses deux enfants, Lady Mary et Lady Catherine, dignes filles, par leur piété, d'une mère si distinguée; et, si l'intrépidité au moment du danger a pu ajouter quoi que ce soit à leur âge et à leur vertu, je puis témoigner ici que, comprenant à merveille les mauvais desseins de l'ennemi, elles n'ont cependant jamais témoigné la moindre frayeur devant le péril. » L'auteur de cette relation, Edouard Halsall, avait été blessé lui-même au siége de Lattom-House, comme il nous l'apprend par quelques mots expressifs écrits en marge de sa main (1).

Tel est l'épisode qui a illustré à si juste titre Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby. N'y avait-il pas là de quoi exciter la curiosité d'un romancier en quête d'événements dramatiques dans le passé? Aussi n'est-il pas étonnant que Walter Scott se soit emparé de ces fait dans son livre de *Péveril du Pic*. Afin d'ajouter aux contrastes présentés par ses personnages et de rendre son récit plus piquant, l'illustre conteur a jugé à propos de présenter son héroïne comme appartenant à la religion romaine; mais il a pris soin de se justifier sur ce point dans sa préface et de rassurer tous ceux qui, sur la foi de l'histoire, s'étaient accoutumés à admirer la noble royaliste, tant pour son

(1) Voir le manuscrit d'Oxford, qui complète sur quelques points celui du *British Museum*.

attachement aux croyances évangéliques que pour son inébranlable fidélité à la cause de Charles Ier.

Quelques mois après, le château rendu célèbre par l'héroïque résistance de la comtesse de Derby, retirée avec son époux dans l'île de Man, était bloqué de nouveau par les parlementaires, sous la conduite du général Egerton, et succombait par la trahison d'un soldat irlandais (2 décembre 1645). Le Parlement, en apprenant cette nouvelle, rendait involontairement hommage à la vaillance de ses défenseurs. Le numéro du *Perfect diurnall* du 8 décembre renferme, en effet, le paragraphe suivant : « Samedi, 6 décembre, après la fin de la séance, le président de la Chambre des communes reçut la nouvelle de la reddition de Lattom-House, dans le Lancashire. Ce château appartient au comte de Derby, et la comtesse, sa femme, plus brave encore que Derby lui-même, l'a défendu plus de deux ans contre nos troupes (1). »

GUSTAVE MASSON.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) Voy. Peck's, *Desiderata curiosa*, 449.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LA DERNIÈRE PRIÈRE D'ÉDOUARD VI

ROI D'ANGLETERRE

6 JUILLET 1553.

Parmi les trésors bibliographiques de la bibliothèque de Zurich, on remarque deux belles lettres adressées par Jane Gray au ministre Bullinger, et protégées par un cadre contre les pieuses indiscrétions des visiteurs. Les archives de la même ville, au *Fraumünster*, conservent aussi bon nombre de pièces de grand prix pour l'histoire de la Réformation anglaise, notamment dans le volume intitulé : *Anglicana scripta*. Entre autres documents de haute valeur, nous y avons remarqué la relation suivante des derniers moments de ce jeune roi qui fut aimé de Calvin, de ce pieux Edouard VI qui faisait ses délices du livre de Paleario, *le Bienfait de la mort du Christ*, et qui avait écrit sur la première page ces mots : *Naître pour mourir! mourir pour revivre!* Aux détracteurs de la Réforme en Angleterre, aux esprits prévenus qui affectent de n'y voir que le caprice d'un despote dissolu et cruel, opposons cette royale prière qui correspondait si bien aux aspirations d'un grand peuple, et qui semble en préfigurer l'histoire!

Prière du roi Edouard, sixième de nom, que, le 6 juillet et la septième année de son règne, il prononça, les yeux fermés, trois heures avant de mourir, sans se douter qu'il fût entendu. Il était alors âgé de seize ans.

« Délivre-moi, ô Dieu, de cette vie de misères et de calamités pour me recevoir au nombre de tes élus. Toutefois, que ta volonté soit faite et non la mienne! Mon Dieu, je remets mon âme entre tes mains. Tu sais combien je serais heureux d'être avec toi; cependant, à cause de tes saints, je te demande la vie et la santé pour que je puisse te servir fidèlement. Bénis ton peuple, ô Dieu, et veille sur ton héritage. Sauve ce peuple d'Angleterre que tu as élu. Préserve-le de la doctrine du Pape et confirme-le dans la vérité, afin que mon peuple et moi nous célébrions ton saint nom. »

Le pieux roi se tournant alors et apercevant ceux qui étaient présents : « Vous étiez donc là, dit-il; je vous croyais bien éloignés. » Le docteur Owen répondit : « Sire, nous vous avons entendu comme vous parlant à vous-même; mais nous savons à peine ce que vous avez dit. » Le roi, souriant à son ordinaire, dit alors : « Je priais Dieu ! »

Ses dernières paroles, au milieu des douleurs corporelles qui ne lui laissaient plus de relâche, furent celles-ci : « Je n'en puis plus ! Seigneur aie pitié de moi, et reçois mon esprit ! » Il expira en disant ces mots.

Les témoins de cette scène furent les lords Thomas Wroth et Henry Sidney, chambellans royaux, le docteur Owen, le docteur Wendy et Christophe Salmon, premier valet de chambre de S. M.

Precatio Edwardi regis, ejus nominis sexti, quam, 6 julii anno 1553 et sui regni septimo, fecit secum, clausis oculis tribusque horis ante obitum, et existimavit se a nemine audiri. Anno ætatis suæ decimo sexto.

D. Deus, libera me ex hac misera atque calamitosa vita et inter electos tuas recipias me. Non tamen mea sed tua volontas fiat! D. animam meam tibi contendo. Tu nosti, o D., quam beatus forem si tecum essem. Attamen propter electos tuos concede mihi vitam et sanitatem ut quam fideliter tibi inserviam. O mi Domine Deus, benedic populo tuo, hæreditatemque tuam protegas. O D. Deus, salvum fac populum electum tuum Angliæ. O mi D. Deus, regnum hoc a Papæ doctrinæ conserva, confirmaque veritatem tuam ut ego et populus meus celebremus nomen tuum sanctum.

Deinde, conversa facie, cum vidisset eos qui aderant, dixit illis; Ita ne prope adestis? Arbitrabar vos longius abesse. Tum respondit Dr Owen : Audivimus te quidem tacite tibi ipsi loquentem, verum quid dixeris ignoramus; et ille (more suo subridens) respondebat : Ego Deum orabam.

Ultima verba, oppressus jam totius corporis doloribus, hæc fuere : Sum debilis, Domine, miserere mei, spiritumque meum suscipe, atque sic animam expiravit.

Testes horum præsentes adfuerunt D. Thomas Wroth, D. Henricus Sidney, viri duo ex nobiliaribus conclavis regii, Dr Owen, Dr Wendy, Christophorus Salmon, cubicularius regius.

LA RÉFORME EN ITALIE

LETTRES D'ODET DE LANOUE, DE ROHAN ET DE GASSION

A JEAN DIODATI

1608-1633

Des noms tels que ceux de Rohan, de Gassion et de Lanoue, n'ont guère besoin d'introduction auprès des amis de l'histoire du protestantisme français ; aussi n'est-ce point dans le but de mieux faire connaître ces personnages que nous plaçons ces lignes en tête des pages inédites que nous publions aujourd'hui. Notre intention est seulement de donner quelques détails relatifs à l'homme distingué, quoique moins connu, auquel ces missives étaient adressées. Tandis que deux de ses illustres correspondants défendaient la vérité par l'épée et que le troisième la célébrait en vers, Jean Diodati mettait secrètement sa plume au service d'une grande œuvre, la Réforme à Venise (*Bulletin*, XV, 440). S'il n'eut pas la joie de voir ses projets réalisés, il n'en recueillit pas moins quelque gloire ; car sa pensée a été connue et comprise. Bien des auteurs ont parlé de Diodati en termes qui témoignent du respect qu'il inspirait. Richard Simon le nomme « le grand autheur de ceux de Genève. » Buxtorf dit quelque part de lui : « Homme illustre, dont l'authorité doit être d'un grand poids parce qu'il a passé une partie de sa vie dans l'étude de la Bible et dans l'examen des textes sacrés. » Ancillon et Cocceius faisaient un très grand cas de la version de la Bible par Diodati, et des notes qui l'accompagnent, qui sont généralement « sages, courtes et lumineuses. » Sénebier, dans son *Histoire littéraire*, nous dit que les Eglises des Pays-Bas souhaitant d'avoir des théologiens de Genève au synode de Dordrecht, en 1618, ce fut Diodati que ses talents désignèrent avant tous comme délégué de la compagnie des pasteurs. Il reçut, à plusieurs reprises, de Duplessis-Mornay (*Mémoires*, t. X), des lettres qui respirent la plus confiante amitié. Enfin son nom est cité avec éloge par Ancillon, Brandt, Pictet, Lelong, Morery, Voltaire, et sa mémoire sera toujours honorée en Suisse comme en Italie. Indépendamment de la Bible traduite en italien (1607), on a, de Jean Diodati : *la Sainte Bible traduite en français* (1644), des essais de traductions des psaumes en vers français et italiens et des dissertations théologiques.

EUGÈNE DE BUDÉ.

I

Lanoue a Jean Diodati (1).

Paris, 24 avril 1608.

Monsieur, Il me souuient qu'estant à Geneve vous me fistes ce bien d'approuver quelques-uns de mes Pseaumes en Italien, qui me donna enuie d'y travailler quelquefois; et de fait à mes heures de loisir (qui ont esté fort rares depuis ce temps là) i'en ay parachevé iusques à cinquante; lesquels comme ie voulus copier tous ensemble pour vous en faire présent, il me souuint que ceste nouveauté de rimes masculines vous auoit semblé fort malaisee à faire gouster pour encore; de sorte que ie me résolus de les changer. I'en suis donc venu à bout, avec l'aide de Dieu, et les vous enuoye seulement pour vous estre tesmoignage de mon amitié et du contentement que ie reçoy d'avoir part en la vostre, en atendant de vous en asseurer par quelque effect plus important, si l'occasion s'en présente. I'y ay aiousté des chants de ma façon, qui, ie m'asseure, ne seront point trouvéz désagréables pour la plus part. Es trente premiers que i'avois faitz sur le chant des uostres, i'en ay retenu plusieurs (2), en racommodant seulement les cadences. Ie seray bien ayse d'en avoir vostre advis, et sur tout de la traduction, en laquelle ie pourray rabiller ce que vous trouverez de défectueux, notant cependant que ie ne me suis pas tousiours assuietty à une version seule; mais me suis servy et de la vostre et de la nostre en prose et en rime, et sur tout de la paraphraze de Monsr de Beze. Pour le langage, ie me suis assuietti au vostre, comme celuy que vous tenez réformé sur l'ancien, où auiourdhui les Italiens veulent ramener le leur; et n'ay point uzé de mots dont ie n'aye trouvé les autoritéz dans le *Memoriale di Giacomo Pergamino*, dont ie me sers, atendant celuy qu'on imprime à Florence.

D'une seule chose ne me suis-ie peu encore départir, laquelle

(1) Odet de Lanoue, fils du célèbre François Lanoue, cultiva, non sans succès, la poésie, tout en y cherchant plus l'agrément que la gloire. On a de lui : *Poésies chrétiennes nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette.* Il les avait composées durant une assez longue captivité en Flandre. Au témoignage de l'abbé Gouget, elles font également honneur à sa piété et à son esprit. Il mourut en 1618.

(2) Il avait mis d'abord : *Je les ay quasi tous retenus.*

toutes fois ie sousmets au jugement des plus sages, si tant est que l'usage soit maintenant ou doiue estre tel : C'est de cet *a* caractéristique de la première conjugaizon, lequel vous changez en *e* ès futurs, comme de *chiamare, andare, cercare,* où vous dites : *chiamero, andero, cerchero.* I'escris encore *chiamaro, andaro, cercaro.* Il me semble que l'autre aproche trop près du françois, duquel, comme de toute autre langue, vous m'auez dit que les Italiens ont pour but de se départir tant qu'ils peuvent, pour garder quelque propriété qui les en distingue. I'ay fait de diuerses sortes de couplets et d'entrelacements de vers qui réussissent assez bien, ce me semble, quoy que cy devant les poètes italiens ne l'ayent guères pratiqué; m'estudiant cependant à rendre mon stile coulant, et à borner mes périodes à la fin des vers et des couplets, le plus qu'il m'a esté possible. Depuis ma copie faite, i'ay trouué quelques endroits rudes que i'ay voulu corriger, avant qu'en estre interpellé, et l'ay adiousté en une demie feuille de papier à la fin du Liure. Ie vous confesse aussy que ie ne me suis encore peu accommoder à dire : *Ventiduesimo, Vintitresimo, Vintiquatresimo,* et cela me semblant dur en ces nombres là, i'ay encore retenu l'autre façon. Quant à vostre Bible, ie continue à la lire, et la trouue extremement belle et elegante. A quoy me sert la comparaison à une que i'ay recouurée de l'an 1562, imprimée à Geneve, qui n'est point mauuaise en soy, mais beaucoup diferente pourtant. Ie trouve en la vostre quelques mots qui me sont nouueaux comme *strillare, pigiare, una triggià, una larma* que mon *Mémoriale* ne m'aprend point : *garetti* (Josué XI, 6), que vous mettez pour *jarrets,* et mon *Mémoriale* les interprète : *le ossa vicine al collo del piede,* qui est autre chose que ce que nous nommons *Jarrets.* Nelprimo di Samuel, 13.17. *Guastatori del campo* que vous expliquez en marge *soldati usciti a guastare e depredare il paese :* Cependant auiourdhui parmy les gens de guerre ne sont entendus par *Guastatori* que ce que nous apellons *Pionniers.* I'en feray une petite liste pour vous communiquer quand i'auray tout leu; non pour reprendre mais pour aprendre : car ie croy que, outre ce que vous y savez plus que moy, vous n'avez rien mis là, sans en avoir authorité.

Ie m'estois tousiours promis que nous aurions ce bien de vous voir par de çà, mais Monsr vostre cousin me parle d'un autre voyage qu'il semble que vous vouliez entreprendre. Quelque part que vous

alliez, faites estat asseuré de moy, et croyez qu'en tout ce qui dependra de ma puissance, vous me trouverez tousiours,

Monsieur, pour vostre bien humble et afectionné à vous faire service. LANOUE.

II

LE MÊME AU MÊME (1).

A Montreuil-Bonnin, près Poitiers, 7 juillet 1609.

Monsieur, Ie receu hier la votre du 30e may, en laquelle vous faites mention du passage de Mr de Courcelles (2). Ie suis bien ayse que vous luy ayez donné les adresses qu'il désiroit, et bien ayse que vous soyez demeuré satisfait de sa conoissance. I'ay veu vostre Pseaume 19e que ie trouve très beau. Ie vous en envoye encore trois des miens. I'ay fait un essay au 68e de cette façon de chanson que vous aprouvez le plus. Ie suis content de céder pour cela à vostre iugement : mais ie ne vous celeray pourtant point que, pour l'effect que vous désirés, ie trouve ceste façon incommode. S'il estoit question de traduire les Pseaumes seulement pour les doctes, et pour les considérer en les lizant comme Poëmes exactement elabouréz et fidelement traduits, à la vérité ie trouverois ces longs couplets fort bons, et cet artifice beau, de laisser le sens entrecoupé à l'heure qu'on attend plus tost une conclusion : mais où il s'agist de mettre en la bouche plus des ignorants que des sçauants (pour ce qu'ils sont en plus grand nombre) les louanges de Dieu pour les chanter avec édification, il me semble que la clarté, et par conséquent la briéueté des periodes est nécessaire : car dautant que le chant est plus tardif que la simple lecture, si il n'est aydé en ceste façon, malaisement peut-on entendre ny gouster les paroles qu'on profère. I'y trouve une autre difficulté, qu'il n'est pas facile de donner des chants agréables à si longs couplets, ny facile au peuple de les retenir, quand il s'en seroit rencontré. I'ay fait le 69 d'une façon particulière dont ie n'avois point encore uzé. Vous en iugerez. Ie tiens aussi que le plus près qu'on se peut tenir des expresses paroles du texte, on fait le mieux. Et croy que cela sera mieux receu,

(1) *Suscription :* Mons. Diodaty, pasteur et prof. en théologie et langue hébr ïque, en l'Eglise de Genève.

(2) Savant théologien né à Genève en 1586, mort en 1659.

et moins suiet a estre calomnié. Or prenez de bonne part, ie vous prie, mes opinions que ie vous dépose dans le sein plus tost pour les iuger que les suivre. Sans mentir, si iestois bien résolu du chemin que ie devrois prendre pour travailler utilement, ie serois bien plus hardy et plus diligent; mais doutant si cela servira, i'y marche à tastons, et y vaque plus pour m'exercer, et prendre quelque honeste plaisir, que pour autre chose. I'en ay achevé à ceste heure iusques au 70e, que ie vous ay tous envoyez. S'il y en a quelqu'un entre les autres dont le modelle vous plaise, mandez le moy; i'en pourray tousiours esbaucher quelqu'un de semblable. Si vous eussiez fait le voïage de France que vous vous proposiés, i'eusse eu ce bien d'en conférer avec vous plus particulièrement, et de me rézoudre de mes doutes plus facilement, beaucoup [plus] que par le moyen des lettres dont les repliques sont si longues. Cependant tenez moy tousiours, Monsieur, pour vostre plus humble et affectionné à vous faire service. LANOUE.

III

LE MÊME AU MÊME.

Paris, 26 février 1618.

Monsieur, I'ay receu avec grand contentement vostre lettre du 26e de ianuier dernier, tant pour le tesmoignage que vous m'y rendez de vostre souvenance que pour l'asseurance que i'y prens de vostre santé, laquelle depuis longtemps vous avez veu tant de fois interrompuë. Ie suis marry que mon fils n'eût le bien de vous voir dernièrement qu'il fut à Genève; il eust eu bon bezoin et de vos bonnes instructions et de vos bons conseils. C'est un jeune fou sur qui ie n'ay pas toute l'autorité que ie devrois bien. Le seiour qu'il fait en Piémont n'est pas tant pour s'attacher aux desseins du Duc, et espouzer ses passions, que pour faire profit en l'escolle de la guerre qu'il a pensé y trouver, pour se rendre capable de seruir quelque iour à l'Eglise de Dieu, que ie luy ay tousiours mis devant les yeux pour but principal. Quant à vostre entreprize d'illustrer la Bible françoize, et au texte et ès annotations, ie la louë extremement, comme autrefois ie la vous ay louëë à vous mesme, quand ie vous en ay ouy parler (1). Ie vous exhorte encore et vous coniure d'y tra-

(1) Quoique la méthode suivie par Diodati dans sa traduction de la Bible en

vailler comme à un œuvre excellent et digne de vous, que ie reconois pour un des plus capables qui y puisse mettre la main. Si i'y pouvois contribuer, ie le ferois volontiers; mais ne pouvant voler si haut, ie me suis contenté, selon ma portée, d'y corriger beaucoup d'improprietés au langage, et changer beaucoup de termes de divers dialectes, en autres purement françois. Ie vous avouëray toutesfois qu'au Nouveau Testament ie me suis dispencé de passer plus outre, et d'aporter mon iugement entre le texte grec et diverses versions et commentaires, où quelquefois nostre françois m'a semblé défectueux. Si ie n'y ay bien rencontré, pour le moins n'a ce point esté sans rencontrer des sujets de doutes lesquelles ie sousmettray neantmoins à la censure de ceux qui y sont plus verséz que moy. Si vous vouliez venir en France vous divertir quelque temps, ie m'obligerois volontiers de vous y servir en ce qui est de ma capacité, et vous promettrois d'y contribuer pour la pureté du langage autant peut estre que personne, pour ce que i'ay pris peine d'y savoir quelque chose, et la plus part dédaignent telle estude. I'espère estre ce mois d'avril ou de may à Pougues pour confirmer ma santé; si la vostre requeroit pareil remède, il ne seroit pas impossible de nous y voir. Quant aux portraits des bastiments qui ont esté mal compris, il se trouvera assez de gens par deça pour bien reprézenter ce que vous en avez en la conception. Ma femme et moy serons icy encores deux ou trois mois pour des affaires. Nous vous baisons les mains priant Dieu, Monsieur, vous avoir en sa sainte garde, Vostre serviteur plus afectionné.

LANOUE.

IV

HENRI DE ROHAN A DIODATI (1).

Coire, ce 3 féurier 1632.

Monsieur, Ie suis infiniment marry que vostre indispozition m'aye empeché le contentement de vous voir, comme vostre lettre du

français fût plus d'un théologien et d'un prédicateur que d'un homme versé dans la critique des textes, elle obtint un grand succès. Elle enrichit le libraire de Genève qui en avait d'abord refusé l'impression. L'auteur en ayant envoyé un exemplaire au cardinal de Richelieu, celui-ci se montra très sensible à cet hommage et prodigua les plus flatteuses assurances à Diodati et à sa famille.

(1) Le nom de Rohan peut se passer de commentaire. Après ses belles campagnes de la Valteline, il prit une glorieuse part à la guerre de Trente ans, sous

9e de ianvier me l'aprend, et encore plus particulierement M. Tronchin qui me l'a rendue (1). Ie ne désespere pas neantmoins que les occasions et le beau temps ne nous ouvrent encore les moyens de nous pouvoir entretenir; cependant ie recois à faveur singulière la venue de M. Tronchin, dont ie remercie en particulier vostre Eglise. C'est un personnage qui m'estoit cogneu par reputation; mais sa veue et sa cognoissance ne la diminue point en mon endroit. Ie ne vous scaurois assez remercier du présent que vous m'avez fait de vostre traduction des Pseaumes de Dauid en vers italiens. Ie les avoys desià veus à Venise, et admiréz avec beaucoup de gens de bien. Un des meilleurs musiciens d'Italie travaille desia à y faire la musique. Ie soliciteray à ce qu'il l'acheue. Vostre traduction de la Bible, laquelle i'ay tantost leüe deux fois, y est fort estimée. M. du Puy vous aura dit le desir qu'on a d'y voir en italien le Liure de M. Mestrezat sur *l'Eucharistie* (2). Il ne faut laisser sans instruction la bonne semence qui se trouve en cette ville là, où il y a des personnes, quoy qu'en petit nombre, tres zélées et affectionnées à l'Eglise de Dieu, à l'auancement de laquelle faut que chacun y porte son talent (3). Sur ce ie prie Dieu,

Monsieur, qu'il vous conserve longuement à sa gloire et à l'édification de son Eglise.

Vostre très affectionné à vous servir,

HENRY DE ROHAN.

V

GASSION A JEAN DIODATI (4).

Sickingen, 11 juillet 1633.

Monsieur,

I'ay creu estre obligé de me servir de l'occasion de ce cavalier,

le drapeau de Bernard de Saxe Weymar, fut grièvement blessé à Rheinfeld, et mourut la même année 1638. Ses funérailles furent un véritable triomphe. Il fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Pierre à Genève. Voir la savante notice publiée par M. le syndic Cramer (*Biblioth. univ.*, Juillet, Août 1844). On connaît les beaux vers de Voltaire :

Avec tous les talents le Ciel l'avait fait naître;
Il agit en héros, en sage il écrivit.
Il fut même grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

(1) Sans doute, le célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin.

(2) Le duc de Rohan traduisit lui-même en italien les deux premiers livres du savant traité de Jean Mestrezat.

(3) Dans une lettre du 2 juillet 1609, adressée par Diodati à Duplessis-Mornay,

pour vous remercier très humblement de l'honneur qu'il vous a pleu me faire en respondant à celle que ie vous avois escritte. I'ay sceu du despuis nouvelles de Monsieur de Vignoles qui m'ont extremement satisfait. I'ay eu l'honneur de recevoir Monseigneur le Duc de Rohan dans mon quartier, qui estoit venu pour voir le Ringrave nostre general, et luy communiquer des affaires importantes au bien de la ligue dont vous verrez, s'il plaict à Dieu, les effects bientost. I'espère que nostre Eglise en recevra de la satisfaction. Quant à moy, ie m'estime extremement heureux d'estre un instrument quoyque foible de ceste négociation, plus heureux encore si en ceste affaire là comme en toute autre, ie pouvois vous témoigner que ie suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De Gassion.

UNE LETTRE ET UN CERTIFICAT DE FLÉCHIER

ÉVÊQUE DE NIMES

1695-1701.

Jouy-en-Josas, ce 10 décembre 1866.

Cher Monsieur,

J'ai eu le plaisir, il y a quelques années, de communiquer à la Société de l'Histoire du Protestantisme français une lettre de l'illustre archevêque de Cambrai, Fénelon, relativement à la conversion forcée d'une jeune et riche Hollandaise, Mademoiselle Ogeltorp, contre le vœu de ses parents et au moment où elle allait contracter un mariage selon son cœur. Permettez-moi de vous en envoyer un autre de même farine, laquelle aura été convertie, sans doute, en pain de même qualité; mais ce n'est pas le pain de vie. Cette lettre est une inspiration de l'*Esprit*... de Nîmes-Fléchier; elle vous paraîtra, peut-être, mériter aussi une place dans votre *Bulletin*. J'y ajoute un « certificat de bonne conduite, »

on remarque le passage suivant : « Les lettres de Venise portent choses merveilleuses... les affaires d'Allemagne sont de grands coups, mais c'est encore en la circonférence. Il faut attaquer *la beste* au centre et au cœur. »

(4) Jean de Gassion, maréchal de France, naquit en 1609, à Pau, servit en Piémont sous le duc de Rohan, passa en Suède, combattit en Allemagne sous Gustave-Adolphe, et se distingua à la bataille de Leipsick. Il revint en France après la mort de Gustave, et décida, par une habile manœuvre, la victoire de Rocroy. Il ne se signala pas moins à Thionville, Courtray, Furnes, Dunkerque, Lens. Blessé d'un coup de mousquet à cette dernière bataille (1648), il mourut cinq jours après, laissant un grand renom d'honneur et de talent militaire.

émanant de la même source, en faveur d'une autre famille de Nîmes à laquelle on avait déjà fait faire cette adroite conversion. Dieu sait combien il y en a eu du nord au midi, combien de milliers de gentilshommes « des plus riches et des plus qualifiés, » fidèles à leurs croyances religieuses, furent forcés, par « la piété du Roi, » de fuir en pays étranger, d'abandonner pays, famille, tous leurs biens terrestres plutôt que la foi de leurs pères! Nous connaissons tous et toutes les vertus du « grand Roi, » et par quels doux moyens il faisait « rentrer tous les hérétiques dans le sein de l'Eglise, » en les faisant sortir de son royaume.

Le pieux évêque veut bien concéder que les parents de l'enfant, à la sollicitude desquels le marquis d'Aubaix dut le confier à l'âge d'*un an*, avaient « de l'honneur et de la probité; » mais qu'ils n'étaient peut-être pas sincèrement catholiques. » Je le crois sans peine. Cet enfant, qui avait alors atteint l'âge de huit ans, (il y en avait donc sept déjà que son malheureux père était dans l'exil, privé du bonheur de le voir et de lui donner des soins paternels!) cet enfant « doit tenir un jour un rang considérable dans le pays; » *il doit succéder à de grands biens*, et il est important, *pour la religion*, dans le diocèse, qu'il ait une bonne éducation, c'est-à-dire qu'on lui fasse « perdre les mauvaises impressions qu'on a peut-être commencé de lui donner. » Chateauneuf, est-ce l'abbé, le parrain de Voltaire, et le dernier amant de Ninon de l'Enclos? Basville! ce nom seul donne le frisson. — On envoie l'enfant « de grands biens » au collége, chez les très Révérends Pères « avec un valet et un précepteur; » on peut être sûr qu'ils auront été bien choisis et qu'il aura été bien gardé. « N'est-ce pas » une affaire qui regarde la religion et même le service de Sa Majesté? »

Votre bien affectionné,

P.-A. LABOUCHÈRE.

Saint-Germain-en-Laye, ce 5 juillet 1695.

Mon très révérend Père,

M. le marquis d'Aubaix, gentilhomme des plus riches et des plus qualifiés de mon diocèse, se retire dans les pays étrangers lorsque le Roy, par sa piété, fit rentrer dans le sein de l'Eglise tous les hérétiques de son royaume. Il laissa un fils, qui ne faisait que de naistre, entre les mains de quelques parans qui ont de l'honneur et de la probité mais qui ne sont peut estre pas sincèrement catholiques. Cet enfant a présentement huit ans, est bien fait, paroit avoir de bonnes inclinations, doit tenir un jour un rang considérable dans le pays, et succéder à de grands biens, et il est important pour

la religion dans mon diocèse, qu'il ayt une bonne éducation, et qu'il soit mis dans un collége, où il puisse apprendre les principes de la foy et de la doctrine de l'Eglise avec les belles-lettres, ainsi qu'il convient à sa qualité et perdre les mauvaises impressions qu'on a peut estre commencé de luy donner. M. de Chateauneuf en avoit écrit à M. de Basville dont l'avis avoit esté qu'il fut mis en pension dans vostre collége de Paris avec un valet et un précepteur. Je vous supplie, mon très révérend Père, de vouloir bien représenter au Roy que c'est une affaire qui regarde la religion, et mesme le service de S. M. et d'obtenir un ordre pour cela. Je vous en aurai une obligation très sensible, que je joindrai à tant d'autres, qui font que je suis avec une parfaite reconnoissance, et un respect très particulier,

Mon très révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : ESPRIT, *Ev. de Nismes.*

Il y a au dos, de la main de...

« Mgr l'Ev. de Nismes demande ordre de S. M. pour mettre au « collége le fils du marquis d'Aubaix. »

Et de la main de Louis XIV :

« *A Pont-Chartrain,*
pour Châteauneuf. »

Esprit Fléchier, évêque de Nismes, conseiller du Roy en ses conseils, Nous certifions que les sieurs Henry et Jean de Rochemore d'Aygremont frères, de cette ville s'acquittent exactement des devoirs de bons catholiques, assistant assidûment à la messe et aux offices de l'Eglise, fréquentant avec édification plusieurs fois dans l'année, nommément à Pâques, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et donnant dans toutes les occasions par leur conduite édifiante des marques d'une véritable et sincère conversion. En foy de quoy nous leur avons fait expédier le présent certificat. Donné à Nismes sous le sceau de nos armes, le 6e mars 1701.

Signé : ESPRIT, *Ev. de Nismes.*

Par Monseigneur,
BEGAULT.

Le sceau bien conservé.

MÉLANGES.

UN POËTE INCONNU

LES LARMES DE JANGASTON, D'ORTHEZ

On a lu (t. XIV, p. 333) la touchante poésie intitulée : *Prière de mademoiselle Anne de Rohan en son affliction pour la perte de sa mère.* Le morceau suivant ne mérite pas moins d'être remarqué. Nous en devons la communication à M. Charles Rahlenbeck, qui nous écrit de Pau : « J'ai découvert ici un curieux volume, appartenant à la mairie et intitulé : *Les œuvres poétiques et chrétiennes du sieur de Jangaston,* à Orthez, chez Jacques Bouyer, imprimeur ordinaire du Roy en Béarn. MDCXXXV; 1 vol. in-12. Ce Jangaston, qui n'a point d'article dans *la France protestante,* était médecin; c'est tout ce que j'en puis dire pour le moment. Quoique fort inconnu, il n'est pas sans mérite comme poëte; vous en jugerez : je copie son meilleur morceau et vous l'envoie. » Déjà M. le pasteur Casalis, si au courant de tout ce qui concerne son pays natal, avait attiré notre attention sur quelques fragments remarquables d'un poëme du même auteur : *La loi de Dieu,* qui deviendra à son tour, on l'espère du moins, l'objet d'une intéressante communication au *Bulletin.*

Les larmes de Jangaston, d'Orthez, sur la mort de Daniel, son fils.

Muse, toy qui soulois adoucir ma tristesse
Par les atraits charmans de ta voix flateresse,
D'où vient que tu te tais au fort de mes douleurs?
C'est à faire aux poltrons de trembler aux alarmes,
Comme au lâche chrétien de se résoudre en larmes,
Sans que la piété puisse tarir ses pleurs.
Quand sous un vent ami le navire à gré flote
On ne peut remarquer l'adresse du pilote;
Mais lorsque la mer s'enfle en un temps orageux,
Et que le vent mutin de sa puissante haleine
Pousse les flots au ciel, les vaisseaux sur l'areine,

Alors se recognoit le patron courageux.
Tous les oyseaux joyeux, de leurs langues hardies,
Dégoisent au printemps diverses mélodies;
Mais quand l'Hyver tremblant s'est blanchi de glaçons,
Ils perdent, étonnéz, de leur gosier l'usage;
Ce sont les oyseaux qui, nourris en la cage,
Font retentir les airs de leurs douces chansons.
Ainsi tous les humains ayans le vent en poupe,
Et les faveurs du ciel beuvant à pleine coupe,
Sçavent bien exalter la bonté du Seigneur;
Mais c'est au seul chrétien enseigné dans l'Eglise
De bénir l'Eternel avec méme franchise,
Durant l'adversité qu'ez jours de son bonheur.
Grand Dieu, qui ne veus pas, quand ta dextre nous touche,
Nous trouver endurcis à l'instar d'une souche,
Comme jadis ces durs philosophes de fer,
Toi le vray Dieu de près de toute âme dolente,
Fay que sentant le coup de ta verge cuisante,
Dedans l'affliction je puisse triompher.
Larmes qui de mes yeux avez fait deux fontaines,
Soupirs, doubles soupirs, qui saccagez mes veines,
Regrets qui me privez du bien de mon repos;
Larmes, soupirs, regrets, trop importune bande,
Seichez, calmez, cessez, puisque Dieu le commande,
Et n'interrompez plus le fil de mon propos.

Je t'aymois, mon enfant, ma douce et riche attente!
Aimer, et pourquoy non une si belle plante
Promettant tant de fruits à mon âge ancien?
Mais j'aime plus mon Dieu; celui-là qui plus aime
Quelque chose que Dieu, ne mérite pas méme
De porter icy bas le titre de chrétien.
Ce feu d'amour divin qui souverain domine
Tous les autres amours, embrase ma poitrine
Pour me faire chanter méme durant la nuit,
Et parler à mon Dieu de la douleur étrange
Que j'ay de mon enfant, de ce sien petit ange,
Qui dans le Ciel auprès de son vray Père luit.

Seigneur, qui déployant tes douceurs nonpareilles
Sur ce petit enfant, faisois voir des merveilles,
Accomplissant ton œuvre en son infirmité,
Oresque tu l'as fait le butin de la Parque,
Trouve bon que tes dons en mon fils je remarque,
Pour adoucir mon deuil et non par vanité.
Encores étoit-il pendant à la mamelle,
Entre deux et trois ans, que sa langue fidelle
Bégayoit avec toy dedans notre maison.
Tes édits bien souvent luy passoient par la bouche;
Il fesoit, le matin et le soir, en sa couche,
Comme un homme sensé sa petite oraison.
A grand peine quatre ans avoient marqué son âge,
Qu'étant riche en stature et plus riche en courage,
Il lisoit nettement dans les livres françois;
Mais surtout se plaisant en la sainte Ecriture,
Ce n'étoit que douceurs quand cette créature
Elevoit les accens de sa charmante voix.
Mon Dieu combien de fois en lisant ta parole,
Etant aupres de luy quand le soucy frivole
De ce monde importun me le faisoit quiter,
Il a, pour me flater de sa main encor tendre,
Doucement pris mon bras, me contraignant d'atendre
Encore quelque temps afin de l'écouter;
Et rencontrant des mots qu'il ne pouvoit comprendre
Comme l'Aigneau paschal, la Manne, le Coriandre,
Holocaustes, autels, ce mien petit Daniel,
Etonné de ces mots pour luy pleins de mystère,
« Que veut dire cela? me disoit-il, mon père, »
Comme faisoient jadis les enfans d'Israël.
Il avoit jà tant leu dans la page divine
Que, sans sçavoir conter, de sa main enfantine
Feuilletant les cayers, il trouvoit promptement
Les psaumes qu'il vouloit, les histoires, les gestes,
Paraboles, combats et miracles célestes,
Qui sont plus renomméz au double Testament.
Haussant de quelques mois le bien petit volume
De ses ans accourcis, il demande la plume,

Laquelle il manioit si bien, si gentiment
Qu'avant que de six ans la course fût complète,
Il peignoit tout autant qu'une main si foiblete
Peut faire dans l'essay de son commancement.
Achille témoigna l'amour de la milice,
Quand sous un habit feint recogneu par Ulisse,
La pique et le bouclier il empoigna soudain.
Mon enfant indiquoit sa future sagesse,
Ne pouvant assouvir les yeux de sa jeunesse,
Si ce n'est en ayant les livres à la main.
Ce preux filz de Thetis, après mainte victoire,
Recueillit généreux dans le champ de la gloire,
Un renom immortel, doux fruit de ses labeurs.
Mais ce petit enfant ayant fini la vie,
Entre six et sept ans par longue maladie,
N'a peu donner aux siens que ces petites fleurs.
Dieu disposant de tout selon sa providence,
Chérissant cette fleur en sa simple innocence,
De ce terroir maudit a voulu l'arracher,
De peur qu'en y faisant une longue demeure
Le vice dangereux, de son haleine impure,
Corrompant son esprit ne vînt à le tacher.
Quand la fièvre, la toux et les coups de tenailles
Desquels les vers goulus déchiroient ses entrailles,
Avec l'ardente soif, martyre impatient,
Luy livroient leurs assauts, il faisoit ses complaintes
Avec tant de douceur que l'accent de ses plaintes
Etoit le vray témoin d'un esprit patient.
Une heure avant le temps que la Parque meurtrière
Privât ce corps tout sec de la douce lumière,
Son pasteur l'élevant par la prière aux cieux,
Il soûlevoit ses mains de foiblesse abaissées,
Les joignant, les tenant l'une en l'autre enlassées;
Vers son heureux séjour levant toûjours les yeux.
Etant entre les bras du père et de la mère,
Qui ne pouvoient quitter cette dépouille chère,
Il dit tout doucement : « Je m'en vais vers mon Dieu.
— Mon enfant, di-je alors, sçais-tu bien sa demeure?

— Mon père, elle est au ciel où je vais de cette heure.
— Courage, mon enfant, mon cher enfant, adieu! »
Je luy dis puis après, en ces fortes alarmes,
Mouillant ses yeux mourants de mes bouillantes larmes,
« N'es-tu pas bien joyeux d'aler en Paradis?
— Oui, mon père, dit-il. — Mon fils, fais la prière. »
Il commença soudain à dire nôtre Père
D'une faillante voix qu'encore j'entendis.
Exhalant le dernier des souffles de sa vie,
Des célestes douceurs son âme jà ravie,
Sortoit du creux séjour de sa morte prison,
Qu'il remuoit encor sa languete impuissante
De parler, et tâchoit de sa bouche mourante
De finir en sa fin cette sainte oraison.
Remarquant, éploré, ces mots, ces traits augustes :
Que je meure, Seigneur, mais de la mort des justes,
Dis-je alors à par moy, comme a fait mon enfant.
Son esprit dépetré des boues et des fanges
Fut à l'instant receu par une troupe d'anges,
Qui l'enlèvent au ciel de gloire triomphant.
Vous qui voyez en moy sous le mal qui me presse,
Tant de fragilité, tant et tant de foiblesse,
Jugez en charité de mon affliction :
Si perdant cet enfant je pouvois être père,
Et soutenir le choc de la douleur amère
Sans larmes, sans soupirs et sans compassion.
Toy, ma chère compaigne et mère désolée,
Qui fragile n'es pas encore consolée;
Modère au nom de Dieu les larmes de tes yeux.
S'il te semble de voir notre maison déserte,
N'ayant plus notre enfant, c'est une riche perte,
Puisque Dieu l'a gaigné, qui le gardera mieux?
Que l'effort de nos pleurs à la perte réponde;
Pleurer et pourquoy non? Le bon Sauveur du monde
Pleura bien chaudement sur le Lazare mort;
Mais si faut-il noyer les ruisseaux de nos larmes
Dans le vaste océan des agréables charmes
De promesses de Dieu pour venir à bon port...

DÉDICACE DE L'ORATOIRE, A NIMES

FRAGMENT D'UN DISCOURS DE M. LE PASTEUR VIGUIÉ

Le 29 novembre dernier a été un jour mémorable pour l'Eglise de Nîmes. Un nouveau temple a été solennellement consacré au culte protestant, et M. le pasteur Viguié, appelé à porter la parole dans cette circonstance, a retracé devant un auditoire d'élite les grands traits de l'histoire religieuse de la vieille cité calviniste. Nous empruntons à son beau discours quelques pages où l'éloquence de la chaire est heureusement vivifiée par les souvenirs historiques. Après une émouvante prière, et avant de développer ces paroles du Christ gravées sur la porte même du temple : *Je suis la lumière du monde*, l'orateur évoquant le passé, l'a divisé en plusieurs périodes, correspondant aux divers lieux où le culte fut successivement célébré dans la cité nîmoise :

I. — *La période de la lutte.* — C'est le temps de la première effervescence, où le peuple, sans plus s'inquiéter du droit ancien qu'il considère comme périmé, se précipite vers ce qui lui paraît désirable et juste; où le zèle et la vie, qui débordent, nous confondent par le spectacle d'une admirable sainteté et par le spectacle d'un effroyable désordre. C'est le torrent qui féconde, mais qui détruit; qui détruit, mais qui féconde. A cette première phase de leur existence, les réformés ont célébré leur culte dans presque toutes les églises de Nîmes, qu'ils possédaient soit avec l'assentiment du conseil de la ville, soit contre le gré de ce conseil : l'église Saint-Etienne-de-Capduel, attenant à la Maison-Carrée, le 20 mars 1561 ; l'église des Observantins, située en dehors des remparts, le 5 octobre de la même année ; l'église des Augustins, en dehors la ville, et l'église Sainte-Eugénie, dans la rue qui porte encore ce nom : ces trois derniers édifices accordés aux protestants par décision du conseil de la ville, du 16 décembre 1561 ; la cathédrale enfin, où eurent lieu des cérémonies religieuses vraiment imposantes, en particulier, la célébration de la fête de Noël, 1561, par le célèbre réformateur Pierre Viret, et la communion donnée le dimanche suivant, dans le vaste édifice, à près de 8,000 personnes qui s'approchèrent de la sainte table, « ayant à leur tête les membres du consistoire, les magistrats

et les consuls revêtus de leurs robes rouges et de leurs chaperons. » Temps de lutte et de violent effort, triomphe trop rapide, et par suite éphémère ; car, cette même année, sous l'empire de l'édit de janvier, les réformés durent remettre, entre les mains du lieutenant-général du roi, les clés de toutes les églises. Au fond, tout acte violent répugnait à la conscience protestante. Calvin avait déjà dit de telle prise de possession illégale d'une église que c'était « un fol exploit. » Théodore de Bèze ne cachait pas que « cette manière de faire ne lui plaisait aucunement. » Viret était, dans le même sens, plus explicite encore. Aussi les chefs de l'Eglise de Nîmes, sommés de rendre les églises et de tenir leurs assemblées hors des remparts, décidèrent qu'il fallait obéir « promptement et allègrement. » Ainsi se clot la première période.

II. — *La période de la tolérance.* — Ici se place l'histoire des deux seuls édifices religieux que les réformés construisirent pour la célébration de leur culte ; et d'abord, celle du beau temple de la Calade. Des lettres patentes du 13 mars 1565 autorisent les réformés à bâtir un temple, à leurs frais, sur la place de la Calade. La pierre fut posée le 17 juin 1565, et la dédicace fut faite par le pasteur de Chambrun, le 27 janvier 1566. Il y a donc juste trois siècles, année pour année, qu'eut lieu, avec une grande solennité, la première inauguration, à Nîmes, d'un temple protestant. Ce vaste édifice était accessible de trois côtés, par la place de la Calade, par la rue de la Colonne et par la rue de la Madelaine, où la porte d'entrée subsiste encore de nos jours. De nombreuses et ferventes assemblées s'y réunissaient en liberté, et des voix éloquentes s'y firent souvent entendre, celle de Théodore de Bèze, en particulier, en 1572, lors du huitième synode national, devant un auditoire imposant par le nombre et par l'illustration de ses membres.

Toutefois, malgré ses larges proportions, ce temple, agrandi même en 1601, était insuffisant, et le besoin d'un second temple se fit sentir. Ce second temple fut bâti à côté du collége des Arts, et la dédicace en fut faite le jour de Pâques 1611. On l'appela le Petit-Temple. Il ne servit pas longtemps au culte de nos pères : cinquante-quatre ans ! A propos d'un conflit judiciaire, la démolition en fut ordonnée. D'autres temples tombèrent aussi, à cette époque,

sous les coups des édits royaux : c'était le triste prélude de l'acte fatal de 1685, la révocation de l'édit de Nantes!

Cependant, le temple de la Calade subsistait encore; mais, le 30 juillet 1685, le roi, en son conseil, ordonna que le temple serait démoli jusqu'aux fondements, dans l'espace de deux mois. En septembre, le lieutenant du roi vient faire exécuter cet arrêt terrible pour les réformés de Nîmes. Par une étonnante condescendance, il leur est permis de s'assembler une dernière fois dans ce sanctuaire béni et si cher à tous. Quelles émotions dans cet auditoire frémissant! D'une voix entrecoupée de sanglots, le pasteur dit adieu pour jamais à ces murs vénérés; il exhorte ses frères à la charité, à la fidélité, à la persévérance : « Ah! s'écrie-t-il enfin, jurez ici, dans ce temple, dont la voûte ne retentira plus ni du chant de nos louanges ni des accents de nos prières, que vous persévèrerez, quoi qu'il en coûte, quelque sacrifice qu'il faille faire, jusqu'à la mort pour obtenir la couronne des martyrs glorifiés dans le ciel! » — « Nous le jurons! » Ce cri partit, déchirant, solennel, lamentable, de toutes ces poitrines oppressées, et fit explosion au milieu des soupirs et des sanglots de tout un peuple désormais proscrit. Le lendemain, le marteau des démolisseurs était à l'œuvre : le temple de la Calade était demeuré debout cent dix-neuf ans. Ainsi se clot la seconde période.

III. — *La période du désert.* — Je m'étonne qu'un de nos grands génies lyriques ne se soit pas laissé inspirer et ravir par ce drame émouvant de nos annales, que nous appelons le désert. Quelques strophes, d'une simplicité touchante, tombées de la plume d'un poëte ami (1), disent assez pourtant quelles richesses on trouverait dans ce champ trop ignoré et trop inexploré; car, en vérité, cette histoire est tout un poëme. Héroïsme de la foi, fortes émotions de la conscience, fidélité jusqu'au martyre, péripéties dramatiques, touchants épisodes, lyrisme austère, grandeur épique, rien n'y manque : une multitude est là, proscrite, condamnée, traquée, mise à mort, et, quoi qu'il arrive, indomptablement fidèle à son Dieu, à sa patrie, à son roi! Nos sanctuaires, alors, c'est le lit du

(1) Le *Pasteur du Désert*, dans le recueil de poésies *les Rêves du foyer*, de M. Bigot.

torrent, c'est la gorge sauvage, c'est la masure abandonnée, c'est le pic solitaire, c'est la caverne obscure : c'est le désert. Et si, au milieu de tant de saintes figures, qui cherchent leur Dieu à travers les dangers et les souffrances, il en est une plus particulièrement attrayante et sympathique, c'est bien la figure du pasteur de ces brebis errantes : des fatigues sans nom, des périls toujours renaissants, la faim, le froid, la rencontre des dragons, les galères, où l'histoire de nos forçats est si intéressante, la mort enfin, cet homme simple bravera tout avec simplicité. Aller au désert, c'est aller au martyre : ils le savent, et tous y vont. Rien n'est beau, rien n'est vaillant, rien n'est antique comme ces interrogatoires des pasteurs martyrs!... Les rigueurs se calment, vers 1763, époque où il est permis aux protestants de Nîmes de s'assembler, hors de la ville, en plein jour, sans être inquiétés. Notre temple, alors, c'est l'Ermitage. Au penchant de la colline qui domine la ville au nord, près du torrent du Cadereau, un vaste emplacement, dont une partie est devenue notre nouveau cimetière (1), recevait les foules avides d'entendre la Parole de Dieu, et la chaire des Rabaut, des Gachon, des Vincent se dressait adossée à la montagne. Notre temple, alors, c'est Lecques. En remontant le lit du torrent, entre deux rochers à pic, dans une grande enceinte où conduisaient deux étroits sentiers, l'auditoire se groupait autour du prédicateur, abrité des vents du nord et mieux disposé pour ne point perdre la Parole sainte. Une vieille gravure, conservée précieusement dans nos familles, reproduit avec fidélité ces lieux témoins des adorations de nos pères. Regardez-la toujours avec respect, et en bénissant Dieu de ses grâces présentes, pensez avec émotion à la période du désert.

(1) Sur une vieille masure située à l'extrémité de ce cimetière, on lit ces mots : Sacristie de l'Eglise du Désert pendant les assemblées d'été à l'Ermitage de 1764 à 1787.

BIBLIOGRAPHIE

LES FEMMES DE LA RÉFORMATION

Par le Rév. J. Anderson. Tome II, traduit de l'anglais par Mme Abric-Encontre. (Grassart.)

Madame Abric-Encontre vient de faire passer dans notre langue la seconde partie de l'ouvrage du Révérend Anderson, sur les Femmes de la Réformation. Ce nouveau volume, consacré à l'Allemagne, à la Hollande et à l'Espagne, retrace la vie de quelques femmes remarquables par leur piété ou justement célèbres par l'éclat de leur nom et de leur rang. Parmi celles qui représentent la Réforme en Hollande, il en est deux, et justement les plus illustres, que la France peut revendiquer à bon droit : Charlotte de Bourbon, qui échangea le titre d'abbesse de Jouarre contre celui d'épouse de Guillaume le Taciturne, et Louise de Coligny, qui porta après elle le nom du prince d'Orange, et déploya une admirable sagesse, une surprenante largeur de vues dans les querelles soulevées à l'occasion des doctrines arminiennes. Les autres furent, dans les Pays-Bas et en Flandre, les victimes touchantes et résignées du fanatisme espagnol, terrible dans ces provinces qui allaient en secouer le joug, non moins féroce et acharné dans la Péninsule elle-même. On ne le sait que trop, et M. Anderson le rappelle à son tour. On redescend avec lui dans les cachots de l'Inquisition, on assiste aux tortures infligées à de nobles et délicates jeunes femmes que la foi soutient sur le bûcher et couronne de l'auréole du martyre; on recueille les noms trop oubliés de Léonor de Cisneros, des deux sœurs de Juan Gonzalez, prêtre andaloux converti à la Réforme, de Maria et Juana de Bohorquès; on s'étonne que tant de jeunesse, de pureté et de douceur n'aient pu trouver grâce devant l'impassible tribunal; impassible et aveugle ! car c'est la régénération morale de l'Espagne que le Saint-Office étouffait dans son germe, c'est la fleur

d'une vie nouvelle et meilleure qu'il moissonnait de ses mains brutales, ainsi que l'avenir se chargea de le démontrer.

La leçon morale ressort d'elle-même des récits de M. Anderson; malheureusement il veut trop la mettre en lumière et ne réussit souvent qu'à l'affaiblir. C'est dire qu'on retrouve dans le présent volume les qualités et les défauts déjà signalés à l'occasion du premier. L'idée est heureuse de réunir en un petit livre, d'un usage commode, tant de traits de piété et de vertu chrétienne jusqu'ici dispersés dans des bibliothèques entières. Exécutée par une plume française qui connût l'art difficile des nuances et les scrupules délicats de la fidélité historique, elle eût produit un ouvrage d'un prix inestimable pour toutes nos familles protestantes. Celui du Révérend Anderson, qui a obtenu un grand succès en Angleterre, devra du moins à l'habileté et à l'heureuse hardiesse de son traducteur de nous faire attendre ce chef-d'œuvre avec plus de patience, et peut-être d'en suggérer à qui de droit l'ambition.

M.-J. Gaufrès.

SOUVENIRS DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Par A. Haussmann, ancien consul de France au Cap.

Clichy, imprimerie de M. Loignon, rue du Bac-d'Asnières, 12. Un vol in-8° de 348 pages. — 1866.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, est curieux à bien des égards. L'auteur a passé au cap de Bonne-Espérance près de cinq ans; il a pu étudier, sous toutes ses faces, ce pays lointain si différent du nôtre et si propre à intéresser l'économiste, le géographe, l'ethnologiste et l'historien. Il n'y a pas manqué et, pour notre part, nous le remercions d'avoir utilisé ses loisirs pour mettre par écrit les souvenirs qu'il a rapportés du pays des Cafres et des Hottentots. Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt son récit vif, animé, parfois piquant et toujours spirituel.

C'est surtout au point de vue du protestantisme que nous avons éprouvé une douce jouissance à feuilleter ces quatre cents pages où abondent les détails les plus intéressants. Nos lecteurs n'ignorent

pas que bon nombre de huguenots allèrent, après la révocation de l'Edit de Nantes, demander au cap de Bonne-Espérance un refuge contre les impies persécutions du grand roi. M. Haussmann a pieusement recueilli, protestant lui-même, les souvenirs qu'ont laissés ses ancêtres sur cette terre lointaine où l'intolérance ne pouvait les atteindre; il a ajouté une belle page aux précieux renseignements rassemblés, sur le même sujet, par les Coquerel et les Ch. Weiss (1). Laissant de côté tout le reste de son livre, négligeant même ce qui s'y trouve d'intéressant et de neuf concernant les missions protestantes du sud de l'Afrique, nous nous contenterons de résumer, pour les lecteurs du *Bulletin*, les passages qui ont trait à l'histoire de nos glorieux réfugiés.

Notre tâche sera facile; elle consistera presque uniquement à reproduire les paroles mêmes de M. Haussmann, en reliant, en un seul tout, les détails épars dans son livre (p. 57, 71, 73 à 77, 151, 154, 157, 161, 162, 179).

L'émigration des protestants français, déterminée par la révocation de l'Edit de Nantes, devint, grâce à un concours providentiel de circonstances, une des principales sources de prospérité de la colonie hollandaise du Cap.

Un grand nombre de ces fugitifs avaient cherché, comme on sait, un asile en Hollande. Désireuse de voir augmenter la population beaucoup trop faible du Cap, la Compagnie des Indes néerlandaises les engagea à s'y rendre, proposition que beaucoup d'entre eux accueillirent avec empressement. Vers la fin de 1687, le conseil transmit au gouverneur de la colonie des instructions relatives à ceux des réfugiés qui iraient se fixer au Cap. Il lui recommandait de leur prêter assistance dans leur dénûment et de leur fournir ce dont ils auraient besoin pour leur subsistance, en attendant qu'ils fussent à même de gagner leur vie.

Un premier convoi de Français arriva dans la baie de la Table au commencement d'avril 1688, à bord d'un navire hollandais; plusieurs autres convois y débarquèrent la même année et l'année suivante. Les chroniques de la colonie portent à trois cents le nom-

(1) M. Weiss (*Histoire des Réfugiés protestants*, etc., t. II, p. 154 à 161, et 445 à 450), se rencontre avec M. Haussmann en maint endroit de son récit. Il entre dans des détails que M. Haussmann semble ignorer; ce dernier, à son tour, en donne quelques-uns qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage de M. Weiss.

bre des réfugiés de France qui s'établirent au Cap de 1688 à 1690.

Le gouverneur se conforma à ses instructions en subvenant aux besoins des réfugiés dans la mesure convenue. Une somme de six mille rixdahlers ou d'environ trente mille francs fut affectée à cette destination par la Compagnie des Indes, et les habitants du Cap y ajoutèrent généreusement des dons particuliers en argent et en bestiaux.

Si la charité hollandaise justifiait et dépassait même l'attente des nouveaux arrivés, il s'en fallait de beaucoup que la liberté coloniale répondît à leurs espérances. Un monopole commercial accablant pesait sur le pays. Tout s'y vendait dans les magasins de la Compagnie et aux prix de la Compagnie. Les particuliers n'avaient le droit de commercer ni avec les indigènes, ni avec les navires en rade ; le gouverneur leur achetait leurs produits au taux fixé par lui.

Les réfugiés ayant fait auprès de lui, pour l'organisation de leur Eglise, des démarches qui n'entraient pas dans sa manière de voir, il leur adressa une sévère admonestation et rejeta leurs demandes. Il eut recours aux moyens les plus arbitraires pour les obliger à faire apprendre la langue hollandaise à leurs enfants. Enfin le gouvernement colonial adopta à leur égard un système de vexations continuelles, dicté par la méfiance et peut-être aussi par la jalousie que leur nombre et leur industrie causaient au reste de la population. Mais leur patience et leur modération, appuyées de leur bon droit, finirent par triompher de tous les obstacles. On leur assigna, comme résidences, Stellenbosch, la vallée de la Perle et celle des Eléphants, aujourd'hui le Fransch-Hoek ou Coin français.

En échange de la protection qui leur fut accordée, les huguenots apportèrent à leur nouvelle patrie leur activité, leur industrie ; en peu d'années, ils répandirent presque l'aisance sur une terre à peu près inculte à leur arrivée. Ce furent des réfugiés calvinistes français qui introduisirent la culture de la vigne dans la vallée de la Perle, dont la réputation ne tarda pas, grâce à leur activité, à devenir européenne. Non contents d'appliquer au sol africain des noms propres à leur rappeler sans cesse la patrie : Champagne, Berry, Saintonge, ils donnèrent en toute occasion l'exemple de ce mâle et indomptable courage dont leurs coreligionnaires se montrèrent constamment animés au milieu des plus odieuses persécutions. On montre encore aujourd'hui, aux environs de Fransch-

Hoek, un sentier qui monte, en serpentant, le long des flancs d'une colline; ce sentier, à ce que l'on assure, avait été pratiqué jadis par les éléphants, très nombreux dans ces parages, à la fin du XVIIe siècle, mais qui émigrèrent à l'arrivée des réfugiés calvinistes et qui franchirent la montagne, pour aller se fixer dans une vallée voisine. Plus tard, ils quittèrent aussi cette vallée, et battirent peu à peu en retraite devant la civilisation jusqu'à une grande distance dans l'intérieur de la colonie.

Au milieu des tristes événements qui marquèrent, au Cap, l'année 1795, on aime à voir le descendant d'une noble famille de réfugiés français, un Du Plessis, cherchant à acquitter par son épée la dette d'hospitalité de ses ancêtres, et cité dans les annales de la colonie pour la valeur dont il fit preuve en disputant à l'ennemi, avec une poignée de burghers sous ses ordres, le défilé de Muizenberg. Sa résistance fut si brillante, que le général anglais, devenu gouverneur, crut devoir rendre à sa bravoure un hommage bien mérité, en lui offrant un fusil d'honneur comme témoignage d'estime. D'un autre côté, sa loyauté et son influence étaient si grandes, qu'on eut recours à lui pour faire savoir aux habitants du district de Swellendam « que le gouvernement anglais maintiendrait la paix et n'aurait en vue que la prospérité de la colonie; que tout monopole serait aboli et que le commerce intérieur deviendrait libre; qu'aucune taxe nouvelle ne serait établie, mais que les impôts oppressifs seraient supprimés; que le papier-monnaie conserverait sa valeur et que les Anglais payeraient en écus; qu'enfin, en cas de malentendu, des explications seraient données à toute personne respectable qui se présenterait à la ville du Cap. » C'est ainsi que les nouveaux maîtres de la colonie s'efforcèrent, dès le début, d'inspirer la confiance et de ramener le calme, par l'intervention puissante d'un honnête et courageux citoyen.

On raconte que l'empereur Napoléon Ier ayant appris qu'il existait, dans la colonie du Cap, un Du Plessis, descendant d'une illustre famille de réfugiés calvinistes, lui fit proposer de lui rendre le titre de duc ou de comte qu'avaient jadis porté ses ancêtres, et de le remettre en possession de domaines équivalant à ceux qui avaient appartenu à sa famille, s'il lui convenait de venir habiter la France. Mais le vieux et honnête colon, tout en se montrant très touché et très reconnaissant de la proposition qu'on daignait lui faire, ré-

pondit qu'il ne pouvait l'accepter, qu'il était trop âgé, pour devenir grand seigneur en France, et qu'il préférait mourir modeste et simple paysan au Cap, comme il avait vécu.

De 1714 à 1724, le Cap eut pour gouverneur un émigré français, le marquis de Chavonnes, dont la famille était de haute noblesse, comme plusieurs d'entre celles, au nombre de quatre-vingt-dix-sept, que la révocation de l'Edit de Nantes poussa au Cap; « car *alors*, dit M. Haussmann, on sacrifiait son rang, sa fortune, sa liberté, sa vie à sa foi. »

L'usage de la langue française a disparu depuis longtemps parmi les descendants des réfugiés, qui peu à peu ont adopté celui de la langue hollandaise, tout en continuant d'aimer la patrie de leurs pères. La famille dont la descendance paraît être aujourd'hui la plus nombreuse au Cap, est celle des de Villiers. Les frères de Villiers ne quittèrent La Rochelle, s'il faut en croire la tradition, que sur les vives instances de leurs vieux parents qui ne les accompagnèrent point en exil à cause de leur grand âge. Leur frère cadet, Paul, n'ayant pu se résigner à la douleur de cet adieu éternel, se serait séparé de ses trois aînés, le lendemain de leur départ, pour regagner la maison paternelle. Les trois frères se rendirent en Hollande où ils s'embarquèrent pour le Cap. A Fransch-Hoek, se voient encore les ruines d'une maisonnette en terre bâtie par eux. Près de ces ruines s'élèvent deux vieux chênes plantés par les trois frères. Ils n'avaient, dans le principe, qu'un seul cheval; lorsqu'ils allaient, le dimanche, entendre prêcher le pasteur Simon à l'église de Drakenstein, ils se servaient alternativement de leur unique monture. Quant l'aîné, Pierre, se maria, ses frères cadets se construisirent chacun une maison, l'une à droite, l'autre à gauche de celle de Pierre.

Non loin de là, se trouve une école appelée Simondium. Le pasteur Pierre Simon, l'un des réfugiés calvinistes, avait prêché jadis dans une petite église construite simplement en terre et qui s'élevait près de l'emplacement occupé aujourd'hui par l'école. Mais il ne reste plus même de ruines de ce modeste temple. Un vieillard, mort il y a quelques années, se souvenait d'avoir vu à cette place quelques bancs en bois reposant sur des tas de terre; c'étaient les bancs de l'ancienne église.

Dans différentes familles on se transmet, de père en fils, des

objets apportés de France par les réfugiés du XVIIe siècle. Un estimable colon de Fransch-Hoek, M. Hugo, se plaît à montrer aux voyageurs qui le visitent, un vieux et grand verre à facettes, assez bien travaillé, provenant sans doute de quelque ancienne verrerie des Cévennes.

Les détails que nous venons de reproduire le plus simplement possible, d'après le livre de M. Haussmann, auront paru à quelques-uns de nos lecteurs bien pâles et bien insignifiants; pour nous, nous ne cacherons pas qu'en les découvrant dans le volume que nous annonçons, nous avons éprouvé une indicible émotion. Toute notre âme a frémi au contact de ces glorieux martyrs, de ces saints, persécutés, mais fermes dans leur foi; chassés de leur patrie terrestre, mais poursuivant la patrie céleste; aimant leurs pères et mères, mais pas plus que leur Seigneur; s'éteignant, obscurs, sur un sol barbare, mais non sans s'être avancés d'un pas ferme vers les régions sereines où « les justes luiront comme le soleil. »

AD. SCHAEFFER.

CORRESPONDANCE

FÊTE DE LA RÉFORMATION

A Monsieur le Rédacteur de la FEUILLE RELIGIEUSE DU CANTON DE VAUD.

Paris, 10 décembre 1866.

Monsieur et honoré frère,

C'est avec autant de surprise que de regret que je lis dans l'excellente *Feuille* que vous dirigez, un blâme assez peu déguisé des efforts de la Société de l'Histoire du Protestantisme français pour établir une fête annuelle de la Réformation, analogue à celle que célèbrent le 1er novembre, jour de la Toussaint, les fidèles de l'Eglise d'Augsbourg. Vous ne voyez, dans une telle fête, qu'un acte « propre à entretenir les haines confessionnelles sans profit pour la vérité. » Permettez-moi de vous rassurer, en vous annonçant que

la fête de la Réformation a été célébrée à Paris, à Lyon, à Nîmes, à Montpellier, en vingt autres lieux, sans exciter la moindre susceptibilité catholique et avec la plus chrétienne édification. Les protestants français ne peuvent-ils oublier une fois l'an les douloureux débats qui les agitent, pour évoquer en commun les souvenirs de leur belle histoire? La foi ne peut qu'y gagner; la charité n'y peut rien perdre.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré frère, l'hommage de mes sentiments de chrétienne considération. JULES BONNET.

ARCHIVES DE LA FAMILLE BAZIN.

Nous recevons de M. Ch. Eynard la lettre suivante, qui signale à notre attention un précieux dépôt de documents historiques :

J'ai vu dans le *Bulletin* du 15 août que le comte Hector de la Ferrière allait publier les lettres de Catherine de Médicis. Connaît-il celles que possède la famille Bazin? Elles sont adressées, ainsi que quelques lettres de Charles IX, à noble Jéhan Bazin, seigneur de Rontigny, procureur du roi à Blois, ambassadeur de Charles IX en Pologne, conseiller de Henri III, etc. Ce Jean Bazin, réformé, réfugié en Suisse, en 1585, mort en 1592, était père de noble Isaac Bazin, seigneur de Tromon et Chenay, député général des Eglises réformées de France.

La famille Bazin, de Marseille, possède la correspondance de Jéhan Bazin, pendant son séjour en Pologne, qui serait peut-être curieuse à exploiter à plus d'un titre. J'en ai vu les originaux, que leur possesseur actuel consentirait sans doute à faire copier et mettre en honneur.

Votre bien affectionné,

CH. EYNARD.

CHRONIQUE.

Académie française. L'illustre Compagnie a proposé comme sujet du prix de poésie en 1867 : *La mort de Lincoln*. En annonçant ce sujet, le secrétaire perpétuel a dignement apprécié ce chef si pur de la démocratie américaine, cet homme sorti des rangs les plus humbles pour devenir le premier magistrat d'une grande république, et tomber victime du plus odieux attentat au milieu de la victoire du droit et de la liberté. « Qu'un hommage public, a dit éloquemment M. Villemain, soit décerné à Lincoln par la pensée de l'Europe, et que son nom soit grandi par la mémoire du sacrifice. »

Le cardinal Richelieu. Qui n'a visité à la Sorbonne le tombeau du grand ministre, chef-d'œuvre du sculpteur Girardon? En 1793, cette sépulture ne fut pas plus respectée que celles de Saint-Denis. La tête du cardinal, enlevée du cercueil, était devenue la propriété d'un particulier. Ces restes, remis à l'Etat par leur possesseur actuel, ont été solennellement restitués à la tombe le 15 décembre dernier. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, en présentant à l'archevêque de Paris le coffret qui contenait la tête du cardinal, a prononcé ces paroles : « Je dépose entre vos mains ce qui nous reste d'un grand homme dont le nom est toujours ici présent, parce qu'il pacifia et agrandit la France, honora les lettres et construisit cette maison, devenue le sanctuaire des plus hautes études. » Une députation de l'Académie française s'était associée à cet hommage rendu à la mémoire de son glorieux fondateur. L'*Eloge* de Richelieu a été prononcé par M. l'abbé Perraud, de l'Oratoire.

Cours de la Sorbonne. M. Saint-René Taillandier, suppléant de M. Saint-Marc Girardin dans la chaire de poésie française, a ouvert son cours, le 13 décembre dernier, devant un nombreux auditoire. Le sujet traité par l'éminent professeur est la poésie pendant la seconde moitié du XVIe siècle. Dans une première leçon, il a retracé

à grands traits le tableau du demi-siècle tragique, qui commence avec la mort de Henri II et s'achève avec l'assassinat de Henri IV. Il s'est demandé quel fut le rôle de la poésie à cette époque. Avec la Pléiade (Joachim du Bellay, Rémy Belleau, etc.), elle se tourne vers le passé; avec Malherbe, vers l'avenir. Ronsart devient éloquent pour attaquer la Réforme, mais il trouve un digne adversaire dans Th. de Bèze. D'Aubigné est, pour ainsi dire, le Dante de cette époque orageuse, et il s'élève, dans les *Tragiques*, à des inspirations d'une incomparable grandeur. Ce résumé ne donne qu'une faible idée de la brillante leçon d'ouverture de M. Saint-René Taillandier, interrompue par de fréquents applaudissements. Notre vieille poésie protestante trouvera en lui un juge aussi équitable que sympathique.

Une cloche historique. Un journal de Paris, cité par *le Lien*, rapportait récemment la curieuse histoire d'une cloche que l'on entend au premier acte de *Don Juan d'Autriche*, aux Français. Cette cloche est, paraît-il, une de celles qui donnèrent, le 24 août 1572, le signal de la Saint-Barthélemy. Mises en vente pendant la Révolution, les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois furent achetées par un fondeur, qui donna la plus petite à la Comédie-Française. Elle sonna pour la première fois au théâtre en 1801, le jour de la première représentation d'*Edouard en Ecosse*, d'Alexandre Duval.

Monument de Tyndale. L'Angleterre vient d'élever une colonne monumentale au continuateur de Wiclef, au traducteur de la Bible, William Tyndale. A l'inauguration, en novembre dernier, on a vu accourir des milliers de spectateurs, qui arrivaient de plus de cent lieues à la ronde pour célébrer, malgré la rigueur de la saison, dans un village du comté de Glocester, le souvenir du pieux docteur qui périt sur l'échafaud, victime de Henri VIII, pour avoir restitué la Parole sainte à l'Angleterre. La dernière parole du martyr fut : « Seigneur, ouvre les yeux à mon roi ! »

BIBLIOTHÈQUE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

DONS REÇUS :

De M. Gustave Revilliod : *Chronique de Froment*, vol. in-8°; *Livre du recteur*, in-8°; *Advis et idolatrie*, de Bonivard, in-8°; du même : *Advis et Devis de noblesse*, in-8°; *Advis et Devis des langues*, in-8°; *Cuisine papale*, in-8°; *Le pape malade*, in-16; Le *Traité des reliques*, de Calvin, in-12; *Epistre de Sadolet à Calvin et response*, in-12; *Réponse de Robert Estienne aux accusations des docteurs de Sorbonne.* Plusieurs de ces éditions, dues au goût aussi libéral qu'éclairé de M. Gustave Révilliod, sont entièrement épuisées.

De M. Fernand Schickler : Capilupi : *Lo stratagema di Carlo IX, re di Francia contra gli Ugonotti*, 1574; Th. de Bèze : *Confession de la foy chrestienne;* Genève, 1563; Pierre Du Moulin : *Le Capucin;* Sedan, 1641; Jurieu : *Réflexions sur la cruelle persécution que souffre l'Eglise réformée de France;* Fr. Hotman : *Franco Gallia;* Francfort, 1586; M. de Rommel : *Correspondance inédite de Henri IV et de Maurice le savant*, 1840.

De M. le pasteur Valette de Jussy, près Genève : *Livres français en lettres gothiques*, collection de traités composés aux premiers temps de la Réforme. Petit volume in-18 aussi curieux que rare; 1534.

De M. Théod. Claparède : *Histoire des Eglises réformées du pays de Gex*, 1 vol. in-8°.

De M. le pasteur Ph. Corbière : *Histoire de l'Eglise de Montpellier*, in-8°,

De M. Gaufrès : *Mémoires* de Duplessis-Mornay, 12 vol. in-8°; 1824.

De M. Henri Fazy : *Procès de Jérôme Bolsec*, d'après les documents originaux; brochure in-4°.

De M. Fabre : *L'Histoire du Calvinisme*, du Père Maimbourg, 1 vol. in-8°.

De M. Jules Fick : *Notice sur le collége de Rive*, in-8°; *Mémoires de Félix Platter, médecin bâlois*, bel in-8°; 1866.

De M. Froment : *Le Monde primitif*, de Court de Gébelin; 8 vol. in-4°.

De Madame Francisca Ingram Ouvry : *Henri de Rohan or the huguenot refugee*, in-12; *Arnold Delahaize, or the huguenot pastor*, in-12. 1863, 1865.

De M. William Martin : *Bouclier de la Foy, ou Défense de la Confession de foy des Eglises réformées du royaume de France contre les objections du sieur Arnoux jésuite*, par Pierre du Moulin; Genève, Pierre Chouet, 1654; in-8°, vél.

La Proscription de la Saint-Barthélemy, etc. (par Rœderer); Paris, Bossange, 1830; in-8°, br.

De M. le professeur Planchon, de Montpellier : *Rondelet et ses disciples*, in-8°; 1866.

De M. le pasteur Puaux : ses divers ouvrages historiques.

De M. le pasteur Schæffer : *Essai sur la tolérance*, in-12; 1859. *Notice sur un prédicateur catholique du XVme siècle*. 1862.

De M. Jules Bonnet : Le 4e volume des *Calvin's Letters*, édit. de Philadelphie; Claude : *Défense de la Réformation*; in-8°; Thiercelin : *Le monastère de Jouarre*, in-12; 1861.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1867.

CONCOURS OUVERT POUR 1867 ET 1868

DEUX PRIX

La Société de l'Histoire du Protestantisme français ne saurait limiter son action ni borner ses vœux à la recherche de documents inédits et à la publication d'un recueil mensuel où sont consignés ses travaux. Pour accomplir dignement sa mission, elle doit élargir le cadre de son activité. Elle doit prendre d'utiles initiatives, encourager les études historiques, ouvrir des concours qui soient un appel incessamment adressé au savoir, à la piété, au talent. Que de sujets neufs, attachants, n'offre pas l'histoire de nos pères, et quoi de plus propre à nourrir la foi, à ranimer le zèle que l'étude approfondie d'un passé rempli de purs exemples et de grandes leçons! Aussi le Comité n'hésite-t-il pas à inaugurer, cette année, une phase nouvelle dans le développement de son œuvre historique, en mettant au concours deux questions auxquelles il attribue un prix d'avance prélevé sur les libéralités des fidèles, qui ne peuvent qu'approuver cet emploi de leurs généreux dons.

Le sujet de la première question est laissé au libre choix des concurrents. Il suffit de leur rappeler qu'une Société comme la nôtre ne peut couronner que des études originales et puisées aux sources. Tout travail inédit, impartial, étendu, consacré soit à la biographie d'un personnage illustre, soit à l'histoire d'une Eglise particulière, sur le sol français ou sur celui du refuge, soit à quelque épisode important de nos annales religieuses, et unissant au mérite du fond celui de la forme, pourra être présenté à ce premier concours. Les mémoires devront être adressés, le 31 décembre 1867, *au plus tard*, au Président de la Société, 17, place Vendôme. Un prix de 800 fr. sera décerné au plus digne.

Après avoir ainsi fait une juste part à la liberté dans le choix d'un premier sujet pour 1867, le Comité croit devoir en désigner un second pour un terme plus reculé. — Aux amis des belles et sévères études, il propose la biographie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises proscrites, le fondateur du séminaire de Lausanne, l'infatigable apôtre dont les papiers conservés à la bibliothèque de Genève (*Bulletin*, XI, 80 et suiv.) offrent de si précieux matériaux à l'investigateur diligent. Raconter la vie d'Antoine Court, avec les justes développements qu'elle comporte, c'est retracer l'histoire du protestantisme français pendant la seconde période de l'Eglise du Désert, avec son double appendice : le refuge et les galères. C'est restituer un chapitre important à l'histoire générale du XVIIIe siècle, entre l'absolutisme divinisé qui se flatte de survivre à Louis XIV, et les mouvements précurseurs de la révolution déjà commencée dans les esprits. Il n'est pas de sujet plus digne des recherches de l'érudit, des généreuses inspirations de l'historien. Les mémoires consacrés à la biographie de Court devront être déposés le 31 décembre 1868, *terme de rigueur*. Un prix de 1,200 fr. sera décerné au travail le plus remarquable sur ce sujet.

Les ouvrages couronnés demeurent la propriété des auteurs, qui en disposent à leur gré. Toutefois, la Société se réserve le droit d'en publier quelques fragments dans le *Bulletin*. Elle garde le manuscrit dans ses archives, en laissant toute facilité aux auteurs pour en prendre copie.

Les mémoires présentés à l'un ou à l'autre concours, devront, selon l'usage, porter en tête une épigraphe reproduite dans un billet cacheté contenant le nom de l'auteur.

Les noms des lauréats seront proclamés dans l'assemblée générale de la Société en 1868 et 1869.

Au nom du Comité :

Le Président : FERNAND SCHICKLER

Le Secrétaire : JULES BONNET

Paris, le 15 décembre 1866.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement le 15 février, recevront une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. » pour l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement le 15 février, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, secrétaire, avenue de Neuilly, 30, hors Paris. L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1867.

The HF Group
Indiana Plant
080648 F 126 00
1/5/2007